

printemps 1981

au Canada  
2.75\$  
autres pays 3.25\$

# Perspectives internationales

Revue d'opinion sur les affaires étrangères

doc

CA1

EA

I56

FRE

printemps

1981

---

**L'eurosocialisme**

---

**Dialogue Nord-Sud**

---

**L'intégration en Amérique Latine**

---

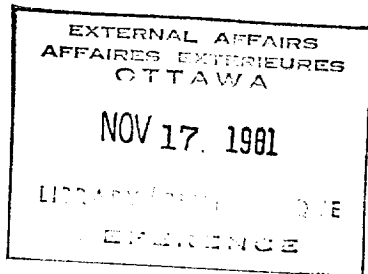
**Le Canada et l'Asie de l'Est**

---

**La stratégie soviétique en Europe**

---

# Perspectives internationales



*Table des matières*

printemps 1981

L'eurosocialisme/A.P. Donneur	3
Dialogue Nord-Sud/P-M. Henry	12
L'intégration en Amérique Latine/G.Mace	23
Le Canada et l'Asie de l'Est	31
La stratégie soviétique en Europe/A. Dirlik	36

Au centre: section supplémentaire

Pour mémoire: bibliographie et renseignements sur les relations extérieures du Canada fournis par le ministère des Affaires extérieures.

*Perspectives internationales* est publiée au Canada quatre fois l'an par International Perspectives, (95312 Canada Inc.), 302-150 rue Wellington, Ottawa (Ontario) K1P 5A4. Téléphone: (613) 238-2628

Éditeur:

Alex Inglis

Directeur de la rédaction:

Louis Balthazar

Secrétaires à la rédaction:

Robert Albota

Georgette Boudreault

Administrateur

Ruth Macfarlane

Adresse postale:

B.P. 949,

Succursale «B»

Ottawa, Canada

K1P 5P9

*Perspectives internationales* est une revue d'opinion sur les affaires étrangères. Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs et non pas, à moins qu'il en soit fait mention explicitement, les organismes dont ces auteurs peuvent faire partie.

ISSN 0381-489 0

© 1981

Si vous désirez vous abonner à *Perspectives internationales*, prière de remplir la formule ci-dessous. S'il s'agit d'un cadeau, nous vous saurions gré de l'indiquer au bas de la formule. Veuillez expédier votre commande à: *Perspectives internationales*, B.P. 949, Succursale «B», Ottawa (Ontario) Canada K1P 5P9

Tarif des abonnements:

**Canada**

Trois ans (12 exemplaires)—24\$

Deux ans (8 exemplaires)—17\$

Un an (4 exemplaires)—9\$

Le numéro—2.75\$

**Autres pays**

Trois ans (12 exemplaires)—30\$

Deux ans (8 exemplaires)—22\$

Un an (4 exemplaires)—12\$

Le numéro—3.25\$

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

( ) paiement ci-joint

( ) facturez plus tard

Portez à ma carte de crédit

( ) Visa

( ) Mastercharge

n° de Carte de crédit \_\_\_\_\_

Date d'expiration \_\_\_\_\_

Signature du détenteur de la carte \_\_\_\_\_

# L'eurosocialisme

par André Pierre Donneur

Il y a quatre ans, on ne parlait que d'eurocommunisme. Ce vocable, lancé en novembre 1975 par des journalistes italiens à la suite de la rencontre Berlinguer-Marchais, secrétaires des partis communiste italien (PCI) et français (PCF) ne fait plus guère maintenant les manchettes. Aujourd'hui, c'est l'eurosocialisme qui est à l'honneur, bien qu'il se manifeste d'une manière moins spectaculaire. Il recouvre pourtant une réalité plus tangible que l'élection de François Mitterand à la présidence de la République française vient de nous rappeler.

Certes, certains nostalgiques continuent à évoquer l'eurocommunisme à propos des partis communistes italien (PCI) et d'Espagne (PCE), mais la politique pratiquée par le parti communiste français (PCF) depuis septembre 1977 l'a disqualifié quant à l'appartenance à ce courant. Cette attitude a vidé ce vocable de toute signification actuelle, puisque l'orientation commune des trois partis en constituait l'essence, même si quelques petits partis d'Europe occidentale et le parti communiste . . . japonais s'y rattachaient. C'est, en effet, la déclaration des trois partis — PCI, PCE et PCF — publiée le 3 mars 1977 à l'issue de la rencontre de leurs trois secrétaires généraux qui était le document-clé de leur conception commune. Rétrospectivement, ce document fait figure de témoignage d'une époque dépassée. Les trois partis y exprimaient leur volonté de «réaliser le plus large accord des forces politiques et sociales prêtes à contribuer à une politique de progrès et de renouveau». Ils affirmaient leur volonté de mettre en oeuvre un «socialisme dans la démocratie et la liberté», soit construire «une société nouvelle dans la pluralité des forces politiques et sociales, dans le respect, la garantie et le développement de toutes les libertés collectives et individuelles».

L'encre de cette déclaration était à peine sèche que le PCF se lançait dès le 31 mars 1977 dans sa campagne d'actualisation du programme commun qui devait aboutir à la rupture des négociations puis de l'union de la gauche. C'était les attaques bien orchestrées pour faire fléchir d'abord les militants puis les électeurs du parti socialiste. Celui-ci tenait bon, même s'il signait avec le PCF un accord électoral entre les deux tours des élections législatives de mars 1978. L'essentiel était que le parti socialiste avait refusé d'octroyer au PCF les positions de pouvoir que ce dernier réclamait pour dominer la gauche et imposer son projet de société. Il

---

*M. Donneur est professeur au Département de science politique de l'Université du Québec à Montréal. Il est l'auteur de nombreux écrits sur le socialisme international, dont l'Histoire de l'Union des partis socialistes.*

apparaissait alors que les déclarations eurocommunistes de pluralisme se limitaient en fait à reconnaître une pluralité de partis et de groupes dans la société, à condition toutefois que le PCF en restait le chef d'orchestre. En dernière instance, on ne pouvait déceler son eurocommunisme ni à ce qu'il proposât un modèle de société fondamentalement différent de celles de l'Europe de l'Est, ni une politique étrangère originale par rapport à celle de l'Union soviétique. Au contraire, il s'alignait de plus en plus sur la politique étrangère de cette dernière.

## Élections européennes

Par contre, les partis socialistes européens serraient les rangs. Par le truchement de l'Internationale socialiste, dont les travaux n'ont rien d'académique, leurs dirigeants avaient appris à s'apprécier. Même si la campagne pour les élections européennes de 1979 n'a pas été aussi unitaire qu'on aurait pu l'espérer — pour des raisons structurelles dont le mode de scrutin différent selon les pays n'est pas le moindre — les socialistes ont été les plus cohérents. Le 25 mai 1979, devant le Palais de Chaillot à Paris, 14 partis célébraient dans une grandiose manifestation la fin de la campagne. Tour à tour s'exprimaient Willy Brandt président de l'Internationale, le premier ministre Jorgensen du Danemark et François Mitterand. L'orchestre symphonique de Londres jouait du Handel. «L'Internationale» qu'entonnait la voix chaleureuse de Melina Mercouri était reprise par des milliers de militants et de sympathisants. N'en déplaise aux esprits chagrins, l'eurosocialisme montrait sa vitalité. François Mitterand déclarait, lors d'une conférence de presse tenue à l'occasion de cette manifestation, que les partis socialistes et sociaux-démocrates poursuivaient «le même combat. . . Tous les partis de l'Internationale socialiste, disait-il, défendent les libertés et luttent contre les inégalités. Cela suffit à nous distinguer des conservateurs.» Il soulignait, en outre, «les mêmes origines, les mêmes sources historiques» des parties dont une certaine presse tendait à exagérer les différences.

Social démocratie et socialisme donc bel et bien avec des différences de nuance le même courant idéologique. D'ailleurs, le «radicalisme» ou le pragmatisme de l'un ou l'autre parti ne correspondait pas forcément aux labels «socialiste» ou «social-démocrate». De plus, il fallait confronter les professions de foi plutôt socialistes ou social-démocrates avec les réalités du pouvoir. Les tentatives en vue d'opposer une social-démocratie du nord à un socialisme du sud relevaient d'une vue de l'esprit. Même M. Mitterand, qui avait pris l'initiative de convoquer quelques partis socialistes du sud de l'Europe dans sa maison de campagne de Latché, devait rapidement s'en rendre compte. Le parti socialiste portugais, fortement aidé par les social-démocraties suédoise et surtout allemande, n'était-il pas dans la réalité des faits et la pratique plus proche de ces social-démocraties que des professions de foi du parti socialiste français? Ce dernier lui-même ne comptait-il pas dans ses rangs des éléments

nombreux et solides qui prenaient en compte les réalisations des partis sociaux-démocrates?

Certes, aux élections européennes de 1979, les dissensions internes du parti travailliste britannique et sa médiocre campagne frustraient les socialistes européens d'une grande victoire, car sur le continent et en Irlande les résultats étaient bons.

Mais continuant à faire preuve de vitalité, à l'automne 1979, les partis socialistes européens se réunissaient sur une initiative française pour réfléchir à la constitution d'une eurogauche. Il s'agissait en fait d'intégrer au courant socialiste les rescapés de l'eurocommunisme à commencer par le parti communiste italien qui se déclarait intéressé tout en restant évasif.

### **Appui à Mitterand**

L'élection de François Mitterand à la présidence de la République française a témoigné du caractère international du socialisme. Le 6 mai 1981, entre les deux tours des élections, Willy Brandt et Bernt Carlsson, respectivement président et secrétaire général de l'Internationale socialiste, avaient envoyé à M. Mitterand un télégramme d'encouragement. Lors des cérémonies qui ont marqué avec éclat le premier jour du septennat, M. Mitterand a convié un choix d'invités personnels parmi lesquels les leaders socialistes européens n'étaient pas les moindres. A l'Arc de Triomphe, comme devant le Panthéon, on put voir M. Brandt, qui est aussi président du parti social-démocrate allemand, Olaf Palme, leader de la social-démocratie suédoise, Mario Soares, du parti socialiste portugais, Felipe Gonzales, du parti socialiste panhellénique et B. Craxi, du parti socialiste italien. D'autres figures du socialisme international, comme Léopold Senghor étaient présentes, mais il est indéniable que ce sont les socialistes européens qui constituaient l'essentiel des socialistes représentés.

La solidarité entre socialistes européens allait se manifester dès le 24 mai avec la visite impromptue du chancelier Schmidt à M. Mitterand. Pour de nombreux socialistes, qui occupent des postes de responsabilité, ce fut une surprise. Helmut Schmidt passait pour être lié personnellement au président sortant et battu. Mais au-delà de cette réalité, il faut remarquer qu'avant les élections législatives de 1978 trois groupes de travail avaient été déjà mis en place entre le parti social-démocrate allemand (SPD) et le parti socialiste français. Ils avaient pour tâche de préparer une coordination des politiques de leurs pays respectifs en cas de victoire de la gauche. Le parti communiste français (PCF) avait d'ailleurs utilisé cette concertation comme une prétendue preuve du soi-disant virage à droite des socialistes français et pour justifier la rupture de l'union de la gauche. Il faut donc souligner la continuité des contacts et de la solidarité entre les deux partis, renforcés par les liens personnels entre M. Mitterand et M.

Brandt. Du côté de SPD, déjà en 1977-1978, on était surtout préoccupé qu'il n'y ait pas de bouleversement de l'économie européenne. On n'oublie pas que la France constitue avec l'Allemagne le pilier de la Communauté économique européenne.

Toujours est-il que si la visite du chancelier Schmidt est moins surprenante qu'en apparence, sa rapidité est étonnante. Elle illustre l'importance des deux motivations que nous avons signalées: la solidarité entre socialistes et la nécessité d'une Europe économiquement forte. S'y ajoutent les relations avec les États-Unis et les questions de défense. Pour ce qui est des États-Unis, M. Schmidt est arrivé porteur d'un message du président Reagan à M. Mitterand. L'attachement de ce dernier à l'Alliance atlantique et ses propos fermes sur la défense de l'Europe occidentale alors qu'il était encore dans l'opposition expliquent que son élection a été accueillie par des propos chaleureux à la Maison blanche. Par contre, M. Schmidt est allé plaider dans la capitale américaine la nécessité d'une négociation américano-soviétique sur la limitation des euromissiles. On sait que, pour faire face aux SS 20 soviétiques, dont l'implantation avait été dénoncée en son temps par M. Mitterand, les pays de l'OTAN ont décidé d'implanter des fusées *Pershing 2* et des missiles de croisière de moyenne portée sur le territoire de cinq de ses membres, notamment l'Allemagne de l'Ouest. Lors de leur entretien, M. Mitterand a exprimé M. Schmidt l'appui de la France à la position allemande: implantation assortie d'une négociation. En contrepartie, pour ainsi dire, l'Allemagne fédérale s'est engagée à prendre toutes mesures pour aider à la défense.

### État des forces en Europe

Au delà de ces perspectives conjoncturelles, il convient de dresser un panorama de l'état des forces socialistes en Europe. On a vite enterré la social-démocratie après les échecs successifs du parti social-démocrate suédois en 1976 et du parti travailliste britannique en 1979. D'abord, ces deux partis restent des forces d'opposition vigoureuse: le parti social-démocrate suédois a failli reprendre le pouvoir en 1979 et le parti travailliste, malgré sa radicalisation récente et sa scission, garde une audience décisive pour être la solution d'alternance au parti conservateur. Ensuite, le parti socialiste autrichien en mai 1979 obtenait un succès éclatant et se voyait confirmer au pouvoir avec une majorité accrue. En 1980, les sociaux-démocrates allemands étaient reportés au pouvoir en coalition avec les libéraux. La Norvège et Malte continuent d'être gouvernées par les travaillistes et le Danemark par les sociaux-démocrates. Les socialistes dirigent le gouvernement en Finlande et y participent en Suisse. En Espagne et en Grèce ils sont la principale force de l'opposition. En Italie, bien que divisés et tiers parti entre communistes et démocrates-chrétiens, ils sont l'arbitre de toute solution gouvernementale. En Belgique, les partis socialistes wallon et flamand

détiennent 58 sièges sur 212 et ont souvent participé à des coalitions ces dernières années dans ce pays instable. Au Luxembourg, les socialistes détiennent 14 sièges sur 59 et en Islande 10 sur 60. Il n'y a guère qu'en Irlande qu'ils restent relativement faibles bien qu'ils aient progressé aux élections européennes et aient participé au pouvoir en coalition il y a quelques années.

Quant au Portugal, où le parti socialiste reste la principale force d'opposition, il mérite une attention spéciale. Certes ce parti a décliné, mais tout observateur sérieux s'était rendu compte que les résultats électoraux de 1975-1976 avaient été largement conjoncturels. Le désarroi de la droite et la menace communiste avaient gonflé l'électorat socialiste. Encore que si les socialistes avaient mené une politique plus ferme et moins sacrifié au vedettariat de Mario Soares, ils auraient pu capitaliser sur leur première victoire et conserver largement leur électorat.

### **Ni en déclin ni en croissance**

Ce qui est frappant, c'est qu'on peut difficilement parler de déclin ou de croissance à propos de l'eurosocialisme. Ceux qui s'attendaient à ce que la victoire de M. Mitterand ait un effet d'entraînement sur les performances électorales des socialistes d'autres pays doivent déchanter. Le parti travailliste néerlandais, deux semaines plus tard, subissait un recul notable aux élections législatives. La seule leçon qu'on peut tirer de ces événements, c'est que la diversité des situations dans chaque pays ne permet pas de prétendre que les forces diverses du socialisme européen sont en déclin ou en croissance.

Mais alors peut-on parler d'un eurosocialisme, d'un socialisme européen? Sans aucun doute, les partis socialistes d'Europe collaborent au sein de l'Union des partis socialistes européens, forment un groupe unique au Parlement européen et à l'Assemblée du Conseil de l'Europe et se prêtent main-forte d'un pays à l'autre. Le parti social-démocrate allemand a aidé les partis socialistes espagnol et portugais sur le plan financier et sur celui de la formation des cadres. Le parti social-démocrate ouvrier suédois a aussi prêté main-forte à ces formations. Enfin, coordonnées par l'Internationale socialiste, ces partis ont un rayonnement extérieur. Leur action en Amérique latine est particulièrement exemplaire. Généralement, l'activité de l'Internationale, et en particulier en Amérique latine, a connu une certaine publicité depuis 1976, lorsque à son XIII<sup>e</sup> congrès à Genève, elle a porté Willy Brandt à sa présidence, et élargi son audience dans le Tiers monde par la présence à ce congrès des chefs d'État du Costa-Rica, du Venezuela et du Sénégal. Toutefois, dès les années soixante un travail discret de formation de cadres politiques syndicaux et coopérateurs avait été entrepris par l'Internationale grâce aux contributions de la Fondation Friedrich Ebert du parti social-démocrate allemand. Un Centre d'études démocratiques de l'Amérique latine



(CEDAL) fut même créé en 1969 au Costa Rica où le parti de libération nationale, membre de l'Internationale socialiste, exerçait le pouvoir. D'autres partis dans la mouvance de l'Internationale étaient actifs dans ce centre: le parti socialiste argentin, le parti radical du Chili, le parti fébriste du Paraguay, le parti apriste du Pérou et le parti d'action démocratique du Venezuela. Participaient aussi à ces travaux le parti révolutionnaire dominicain qui allait reprendre démocratiquement le pouvoir dans les années 1970 et les partis de la gauche démocratique de l'Équateur et du Honduras. Le premier objectif du centre CEDAL était évidemment de développer l'influence du socialisme démocratique en Amérique latine. Cette idéologie avait pu compter dès les années trente sur l'apport indigène original du mouvement apriste (Alliance populaire révolutionnaire américaine) créé par Haya de la Torre au Pérou dans les années vingt et qui essaima en Amérique latine, notamment au Venezuela. La conférence de la gauche démocratique tenue au CEDAL se fixait d'autres objectifs: la lutte contre les régimes militaires instruments des oligarchies et des forces impérialistes et aussi contre la démocratie chrétienne qualifiée de forme modernisée de la droite traditionnelle. Concrètement, dans les années 1970 et encore aujourd'hui, l'Internationale a donné son appui actif, tant matériel que diplomatique, au Front sandiniste du Nicaragua, à la consolidation du pouvoir de son affilié le parti révolutionnaire dominicain, au soutien de sa section du Salvador, le Mouvement révolutionnaire national. A son XV<sup>e</sup> Congrès à Madrid, en novembre 1980, elle a admis en son sein le mouvement révolutionnaire de M. Bishop qui s'est emparé du pouvoir dans l'île de Grenade. Tout récemment, le leader du Nouveau parti démocratique, qui est l'un des vice-présidents de l'Internationale, a été envoyé en mission en Amérique centrale.

### Ouverture au Tiers monde et désarmement

L'Internationale socialiste est particulièrement active sur trois fronts: la solidarité avec le Tiers monde, le désarmement et les droits de l'Homme. Sur le premier point, l'activité en Amérique latine est une illustration du soutien aux mouvements de libération qui s'étend aux organisations de même type en Afrique. S'y ajoute toute une activité en faveur du rapprochement Nord-Sud; il n'est pas fortuit que le président de l'Internationale soit aussi celui de la Commission qui a produit le *Rapport Nord-Sud* particulièrement critique à l'égard de la situation du développement. Au Congrès de Madrid, certains délégués sont allés beaucoup plus loin dans la dénonciation des politiques des pays industrialisés, des organisations internationales — en commençant par le Fonds monétaire international (FMI) — et les entreprises transnationales. Mais des orateurs du Tiers monde et d'Europe n'ont pas manqué de dénoncer aussi les potentats de certains pays du sud et réclamé un programme de solidarité directe avec les organisations syndicales, coopératives et de libération plutôt qu'une aide aux gouvernements.

Dans le domaine du désarmement, l'Internationale suscite la controverse. Un Groupe de travail, créé en mai 1978 à la suite d'une conférence et dirigé par le leader du parti social-démocrate finlandais Lev Sorsa, a travaillé sur la question, n'hésitant pas à se rendre en octobre 1979 à Moscou pour rencontrer les dirigeants soviétiques Brejnev, Souslov, Ponomarev et Zagladine, ces deux derniers du département international du parti communiste soviétique. Depuis 1972, l'Internationale, qui en 1951 avait adopté des principes très anticommunistes, avait décidé que, tout en continuant la lutte idéologique contre le communisme, ses partis affiliés étaient libres d'établir des relations et de conclure des accords avec les partis communistes. Notons que le groupe de travail sur le désarmement a consulté également le président Carter et le vice-président Mondale ainsi que le secrétaire général des Nations Unies, Kurt Waldheim. Le document élaboré par ce groupe a été adopté lors du Congrès de Madrid en novembre 1980. L'Internationale, tout en condamnant fermement l'occupation de l'Afghanistan, a pris notamment à son compte la recommandation selon laquelle au moins 5 p.cent des dépenses d'armement actuelles devrait être consacré à l'aide au développement. En plus d'appuyer l'ensemble des négociations en cours sur le désarmement, les partis socialistes ont été appelés à lutter pour la réduction des armements au niveau régional et national. En outre, sur l'initiative de l'Internationale, une commission présidée par Olaf Palme a été créée à Vienne en septembre 1980. Cette commission, qui se propose de présenter un plan de désarmement à l'ONU en 1982 comprend non seulement des socialistes mais également G. Arbatov, directeur de l'Institut soviétique d'étude des États-Unis et du Canada, et l'ancien secrétaire d'État américain Cyrus Vance. Ces initiatives de l'Internationale lui ont attiré le reproche d'avoir une attitude trop complaisante à l'égard de l'URSS, qualifiée même de munichoise par des observateurs de droite. Certes, les partis socialistes autrichien et suédois suivent la politique de neutralité active de leurs pays (ouverts sur le Tiers monde) qu'ils ont contribué à définir. Les qualifier de «tiers-mondistes» et de «neutralistes» est une manière de les critiquer. Le parti travailliste néerlandais, dirigé par Den Uyl, est partisan d'un désarmement nucléaire unilatéral; Karel van Nienst, leader du parti socialiste flamand, est aussi hostile à l'implantation des fusées *Pershings* et des missiles de croisière comme les ailes gauches des partis social-démocrate allemand et travailliste britannique. Mais il n'en reste pas moins que, tout en négociant avec Moscou, le chancelier Schmidt tient à une défense solide de l'Europe face au SS-20. Et il peut compter sur la fermeté du président Mitterand à l'égard des Soviétiques.

### Au coeur de l'Internationale

Le vocable eurosocialisme est peut-être trop limitatif. Le socialisme européen, s'incarnant dans ses divers partis, s'incrit, comme nous l'avons vu, dans la perspective plus large de l'Internationale socialiste. Mais il en

constitue le cœur. En Europe occidentale, dans quasi tous les pays, les partis socialistes constituent une force essentielle, soit au pouvoir, seuls ou en coalition, soit dans l'opposition et prêts à prendre la relève comme cela s'est produit tout récemment en France. Sauf en Italie, à Saint-Marin et à Chypre, les partis se réclamant du socialisme démocratique dominent la gauche. Les partis communistes ont une audience nulle ou faible dans la plupart des pays. Ils ne comptent vraiment que dans les trois pays précités, en France, en Finlande et, dans une mesure moindre, en Espagne et au Portugal. Quant à l'Islande, elle a un parti communiste important mais qui a rompu complètement les amarres avec le mouvement communiste international. Ces partis communistes sont travaillés par de profondes contradictions suscitées par leurs problèmes d'adaptation à la société industrielle avancée et à la démocratie pluraliste et par leurs rapports avec Moscou. Le parti communiste finlandais, profondément divisé, en est arrivé, depuis plus de dix ans, sur une médiation soviétique, à avoir un Comité central où deux tendances sont représentées à la proportionnelle. Le parti communiste italien recherche l'alliance avec l'eurosocialisme. A l'Assemblée européenne à Strasbourg, ses députés ont souvent voté les résolutions du groupe socialiste, ainsi pour condamner l'intervention soviétique en Afghanistan, alors que les députés communistes français s'y opposaient. Le parti communiste français, dont les tournants tactiques successifs déroutent plus d'un observateur, est dans un rapport de force défavorable avec les socialistes. Il se voit contraint d'être ce qu'il a toujours redouté d'être ces dernières années: une force d'appoint du socialisme démocratique. Il est certes capable d'un nouveau changement tactique, comme les précédents, pour obtenir un rééquilibrage au sein de la gauche à son profit. En durcissant sa position, il peut lancer en avant la Confédération générale du Travail (CGT), mais où cela va-t-il le mener? Ce qui est certain c'est qu'après un premier sérieux déclin en 1958 — une force électorale passant durablement de 25 p.cent à 20 p.cent — il a régressé cette fois à 15 p.cent. Si cela devait durer, M. Mitterand aurait gagné le pari qu'il faisait devant le XII<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale socialiste à Vienne en 1972: refaire un grand parti socialiste sur le terrain même des communistes en leur prenant une partie substantielle de leurs électeurs.

L'Eurosocialisme est peut-être aussi un terme abusif quant à la doctrine. Il faut craindre ces vocables passe-partout à saveur journalistique: on connaît la brève vie de l'eurocommunisme qui a bénéficié surtout d'une excellente campagne publicitaire des partis communistes eux-mêmes trop contents de se dédouaner du communisme soviétique. Pourtant, avec ses tonalités social-démocrate et socialiste — et le travaillisme n'est-il pas encore une autre tonalité? — le socialisme démocratique constitue bien une aspiration commune. Les clivages ne passent d'ailleurs pas entre les partis mais à l'intérieur des partis: il y a des tendances de gauche, du centre et de droite dans chaque parti. La gauche n'est pas forcément la plus forte là où le parti s'appelle socialiste plutôt

que social-démocrate. Le parti socialiste français a une idéologie plus marquée, mais derrière les mots, y compris parmi ceux qui les formulent, il n'y a pas forcément une politique plus avancée qu'en Suède ou en Autriche, par exemple. Nous laisserons à François Mitterand le soin de conclure. Dans une préface à l'ouvrage de Gaston Defferre *Si demain la gauche*, il écrivait en 1977 ces lignes significatives: «Il n'existe pas à mes yeux de différence de nature entre les expériences suédoise, danoise, norvégienne, autrichienne, même allemande, et la méthode d'approche du parti socialiste français — pas davantage avec les perspectives sur cinq ans du programme commun de la gauche.»

## Anciens numéros

Les anciens numéros de *Perspectives internationales* énumérés ci-dessous sont encore disponibles. Si vous désirez vous les procurer, prière de nous faire parvenir votre chèque selon l'échelle suivante:

1 à 5 exemplaires—1.75\$ chacun      6 à 11 exemplaires—1.50\$ chacun  
12 ou plus —1.25\$ chacun

1972	septembre/octobre	1977
janvier/février	novembre/décembre	janvier/février
mars/avril	1975	mars/avril
mai/juin	janvier/février	juillet/août
juillet/août	mars/avril	septembre/octobre
septembre/octobre	mai/juin	novembre/décembre
novembre/décembre	juillet/août	
numéro spécial—relations	septembre/octobre	
canado-américaines:	novembre/décembre	1978
choix pour l'avenir		janvier/février
	1976	mars/avril
1973	mars/avril	mai/juin
janvier/février	mai/juin	juillet/août
mars/avril	juillet/août	septembre/octobre
mai/juin	septembre/octobre	novembre/décembre
juillet/août	numéro spécial—	
septembre/octobre	le Bicentenaire des	
novembre/décembre	États-Unis	1979
		janvier/février
1974		mars/avril
janvier/février	Perspectives internationales	mai/juin/juillet/août
mars/avril	automne 1980	sept./oct./nov./déc.
mai/juin	hiver 1981	
juillet/août		

Prière d'ajouter 1\$ pour frais de poste, et établir votre chèque ou mandat à l'ordre de *Perspectives internationales*. Veuillez expédier votre commande à: Perspectives internationales, B.P. 949, Succursale «B», Ottawa (Ontario) Canada K1P 5P9

# Une vue occidentale du dialogue Nord-Sud

par Paul-Marc Henry

La question complexe des rapports entre les pays industrialisés de l'hémisphère Nord et les pays en voie d'industrialisation de l'hémisphère Sud a été faussée dès le départ par une série de dichotomies dialectiquement et économiquement artificielles, ainsi que politiquement inexactes. L'expression Nord-Sud présuppose de part et d'autre une homogénéité qui n'existe pas, une communauté ou, au contraire, une opposition permanente d'intérêts qui n'est pas observable dans la réalité des faits. Cependant, l'expression a fait fortune; elle a servi de couverture à une série de rencontres et de confrontations à tous les niveaux et dans tous les cadres institutionnels, globaux ou régionaux, sous l'égide des Nations Unies ou en dehors. C'est donc qu'elle correspond sinon à une réalité objective, au moins à une perception subjective entretenue au niveau du discours et de l'information par des réseaux puissants dont l'orientation apparaît irréversible.

## Confusion profonde

Cette perception pourrait, au niveau élémentaire, se confondre avec celle d'une certaine richesse par rapport à une certaine pauvreté. D'ailleurs, l'expression «pays pauvre» tend à se confondre avec celle de pays les moins développés. Là encore la confusion est profonde, puisque des phénomènes indéniables de pauvreté et de paupérisation sont observables au sein de pays «riches» (comme les États-Unis) ou de pays en voie d'industrialisation accélérée, comme le Brésil et l'Inde. Quant à l'appartenance géographique au sein d'un même espace (hémisphère Nord) nul n'ose soutenir que la Russie soviétique et ses alliés socialistes se considèrent comme étant du côté du «Nord» dans le dialogue Nord-Sud, alors que, d'après les critères les plus évidents l'URSS est une superpuissance industrielle, et que sa conception, précisément de l'industrialisation, des pays situés dans les zones tropicales et équatoriales ne coïncide nullement avec celle des pays à économie de marché. L'on rencontre les difficultés les plus évidentes à classer la Chine par rapport à ce dialogue. Quant au Japon, puissance super industrialisée, situé dans la

---

*M. Henry, ancien président du Centre de développement de l'OCDE, préside actuellement l'Euro-Action-Acord, un consortium d'organismes européens, sans but lucratif, d'aide au Tiers monde. M. Henry a été directeur adjoint du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et sous-secrétaire pour l'Afrique et le Moyen-Orient au ministère français des Affaires étrangères.*

zone tempérée de l'hémisphère Nord, il observe la plus grande réserve dans cette confrontation Nord-Sud, et affirme à toute occasion sa solidarité historique et géopolitique avec les régions de l'Asie du Sud-Est situées par définition dans la zone Sud.

Paradoxalement, c'est au niveau politique le plus abstrait, dans le cadre de l'Assemblée Générale ou des grandes conférences convoquées sous l'égide des Nations Unies, que le divorce beaucoup plus que le dialogue entre les pays occidentaux et les pays du Sud, se manifeste le plus. Il n'est donc pas artificiel, ni dialectique. Il trouve son origine dans une réalité profonde qui ne tient pas, comme on le dit trop souvent, à la conscience d'une «fossé» qui ne pourrait être comblé entre pays occidentaux et le reste du monde, mais plutôt à un rejet, d'ailleurs ambigu, d'un certain système de pouvoir et de contrôle des moyens financiers et technologiques, dont la maîtrise réelle peut seule assurer l'évolution pacifique et le progrès matériel des populations, d'ailleurs majoritaires, qui vivent dans la zone Sud.

### **Nouvel ordre économique mondial**

Au cours des récentes années, on a beaucoup parlé d'un nouvel ordre économique mondial dont les conditions et les impératifs ont fait l'objet d'analyses approfondies, dont la dernière en date se trouve dans le rapport de la Commission Brandt. Dans la conception courante (celle qui est à la base des travaux préparatoires à la troisième décennie), le dialogue Nord-Sud précisément serait le moyen d'arriver, par une concertation permanente, à l'élaboration progressive de ce nouvel ordre. Le postulat implicite à ce concept est qu'une certaine coexistence pacifique et un certain degré de communications et de commerce, favorisés par les moyens modernes de communications, rend possible un inter-face pacifique de plus en plus intime entre les entités politiques d'origine historique et d'inspiration culturelle différentes, même dans le cadre d'une certaine concurrence pour l'accès et le contrôle des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables. Le point de départ de cette conception optimiste se trouve dans le fait que, précisément dans les régions Nord, une fraction importante de l'humanité a pu s'affranchir plus ou moins complètement des contraintes nées du milieu et de l'histoire pour atteindre un certain palier de liberté physique et spirituelle. Il ne s'agit pas, à ce stade, de rejeter ce postulat mais d'en examiner les implications de tous ordres.

### **Sociétés de consommation**

Vus de l'extérieur, les pays du Nord qui se réclament de l'économie de marché apparaissent essentiellement comme des sociétés de consommation, se réclamant des idéaux d'une société démocratique. On a pu affirmer au cours de la dernière décennie que, par le libre jeu du

marché, par le plein emploi, par l'extension à tous, jeunes et vieux, hommes et femmes, de la sécurité sociale, du berceau à la tombe, les objectifs les plus ambitieux formulés par les réformateurs, européens et américains, fils spirituels du siècle des lumières, ont été atteints et même dépassés. Il est difficile en effet d'aller plus loin dans la redistribution du produit national brut, même s'il subsiste des phénomènes rédhibitoires d'inégalités. Le fait est que cette société commence à douter d'elle-même. Son intense créativité technologique se heurte à des contraintes de tous ordres qui la font dériver vers des moyens de défense, et non plus de création de nouvelles richesses. Sur le plan culturel elle fait l'objet d'une contestation de plus en plus vive dans son propre sein, contestation liée d'ailleurs à l'incapacité où elle se trouve de garantir le plein emploi à sa propre jeunesse. La question se pose de savoir si cette contestation interne et, disons le mot, la crise du modèle occidental de développement constituent un facteur positif ou négatif dans ce «ré-examen déchirant» dont fait l'objet le système économique mondial actuel, basé fondamentalement sur l'inégalité des revenus et des consommations.

Or, un modèle global de développement comportant des objectifs globaux de consommation et, partant, de production, même subdivisé en sous systèmes, région par région, présuppose un certain concept d'équité, sinon d'égalité, dans la répartition des ressources, renouvelables et non renouvelables, non seulement entre les États-Nations, mais à l'intérieur de ces États entre les groupes humains qui les composent. Il est vrai que l'on peut internationalement et nationalement viser à l'établissement et au maintien, éventuellement par la force, d'un ordre autoritaire fondé au contraire sur une inégalité plus ou moins hiérarchisée et institutionnalisée et même, dans certains cas, divisée. Jusqu'à l'avènement tout récent de l'ère technologique, l'inégalité, il faut le reconnaître, était dans la nature des choses. La finalité de l'ordre établi était de la rendre acceptable par les classes les plus démunies, c'est-à-dire l'immense majorité, dans une discipline plus ou moins librement consentie. Deux phénomènes fondamentalement liés qui caractérisent notre fin de siècle, et qui dominent le débat entre le Nord et le Sud, sont que, d'une part, la science et la technologie prétendent être en mesure de donner les clés d'un développement permettant un accroissement des consommations d'une humanité de plus de plus nombreuse, au-delà du niveau de la simple subsistance, c'est-à-dire une certaine atténuation d'inégalités considérées comme intolérables, et que, d'autre part, les masses elle-mêmes refusent d'accepter un ordre pré-établi qui les condamnerait, elles et leurs descendants, à une servitude inexorable.

### **Revendications des masses**

Il n'est pas possible à cet égard de nier l'intensité politique de la revendication des masses pour une plus grande égalité ou, tout simplement, pour leur droit à la vie. Cette revendication peut prendre des formes diverses, et même contradictoires, y compris le rejet immédiat de

modèles de production et de consommation venus de l'Occident, alors qu'il est indéniable que les objets de consommation de type occidental, sinon les modes de vie, représentent l'aspiration profonde de ces mêmes masses, et surtout de la nouvelle génération qui en constitue la majorité absolue. Mais elle existe et elle représente la donnée la plus immédiate des problèmes auxquels doivent faire face, sans exception, tous les gouvernements qu'ils soient ceux de l'Occident, des pays Socialistes, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. En fait, l'évolution accélérée vers l'interdépendance et l'uniformisation des modèles de consommation a été poussée bien au-delà par le jeu de l'économie de marché, et de permanentes compétitions internationales, d'un éventuel système de repli et d'une seconde ligne de défense. Les masses semblent condamnées à une fuite en avant vers des objectifs indéfiniment poursuivis qui tendent à transmuier en valeur quantitative des objectifs qui, au-delà de la simple subsistance, sont de nature essentiellement qualitative. La pensée occidentale a montré la voie en rompant ses amarres, avec le vécu et le contraint, pour s'engager dans l'oubli volontaire d'un passé dominé par le spontané, l'irrationnel, l'organique et le limité vers une transformation radicale des sociétés humaines enfin affranchies du hasard et de la nécessité.

Image mentale ni logique, ni objective

La manifestation la plus évidente de cette émancipation hors des contraintes naturelles se trouve dans la multiplication des scénarios quantifiés et des visions prospectives, entièrement dominées par les schémas liés à une consommation et une production indéfiniment accrues. Sous cette apparence de rigueur logique, des instruments et des méthodes d'analyses utilisés, y compris les modèles mathématiques, il n'en reste pas moins que le modèle n'est qu'une image mentale, qui n'est ni nécessairement logique, ni précise, ni objective. Cette image exprime, en fait, dans un langage qui peut s'affubler de la rigueur mathématique, un certain regard sur le monde, une certaine attitude par rapport à la maîtrise de l'espace et du temps, une certaine réaction plus ou moins subconsciente devant certains changements en cours, ou menaçants (comme le renchérissement du prix de l'énergie), une certaine attitude devant l'avenir et les futurs possibles, qui tient plus de la crainte et de l'appréhension que de l'espoir. En dernière analyse, les modèles quantifient production et consommation en fonction des systèmes existants, sans remettre en cause les systèmes de valeur et les problèmes de motivation pourtant déterminants par rapport à la production elle-même.

Au moment où l'Occident, par la voix des grandes organisations internationales de caractère bancaire et monétaire, demande instamment aux pays en voie d'endettement accéléré de «rationaliser» leur politique économique et financière, c'est-à-dire en pratique de limiter leur consommation, au moins dans l'immédiat, il faut reconnaître que cette rationalité ne paraît plus évidente aux pays occidentaux dont pourtant elle émane. Cette rationalité en vérité ne concerne réellement qu'un nombre



relativement limité de personnes qui sont en mesure de comprendre et de maîtriser les opérations logiques de tous ordres rendues indispensables par l'échelle, la complexité et l'évolution continue de la super technologie basée sur l'information. Celle-ci représente, effectivement, l'ultime expression des concepts de rationalisation, et tend à éliminer progressivement l'aléatoire en réduisant les fourchettes du probable. Les masses en Occident tendent à être de plus en plus consommatrices et spectatrices plutôt que directement productrices, sans pouvoir de contrôle, de décision ou de correction d'un processus qui les domine. A l'intérieur de la société occidentale les agents passifs de la civilisation technologique sont de moins en moins motivés pour la mettre en oeuvre et la perfectionner, et particulièrement les jeunes, dont le non-emploi confirme l'aliénation. Pour des raisons diverses les systèmes super-industrialisés, y compris les pays socialistes, connaissent une baisse spectaculaire des taux de croissance, une inflation persistante et une sous utilisation généralisée des capacités de production. Le pouvoir d'achat réel tend partout à plafonner, les prix des produits et services essentiels a augmenté spectaculairement. Il semble que les critères de rationalité technologique et de libre compétition ont cessé de coïncider avec les exigences fondamentales de la situation humaine. Sur le plan du maintien de la paix, extérieure et intérieure, l'esprit rationnel, se manifestant à travers une administration efficace, avait réussi, jusqu'à maintenant, à maintenir «les portes obscures» fermées. Or l'on constate par de récents événements que se fait jour dans les sociétés les plus avancées matériellement un véritable dualisme social et culturel qui finit par s'exprimer contre la culture dominante scientifico-technique. Le phénomène de la contre-culture est plus profond et plus individualisé qu'un simple épisode culturel relevant de la mode.

### **L'évasion de la contre culture**

Un vaste domaine tend à se développer en fonction même de l'espace psychologique et opératoire, relevant du rationnel. Ce domaine sert de lieu géométrique à une évasion plus ou moins clandestine, hors des institutions créées par le système rationnel. Dans le domaine culturel comme dans le domaine économique, il s'agit d'une paraculture qui permet à de nombreux individus de renforcer les libertés et la spécificité de leurs univers intérieurs. Cette contre-culture représente finalement un engagement négatif sous forme du refus du réel, qui, à la limite, rejoint la violence et le terrorisme. Le plus grand danger qui menace le superbe édifice de la rationalité économique et sociale occidentale est représenté par une convergence, de plus en plus évidente, entre les systèmes aliénés et parallèles, véritables anti-systèmes, et un système de pouvoir qui les utiliserait de manière cynique. Le but serait de développer l'emprise de certaines classes et de certains groupes sur ce qui subsiste du surplus économique dans un appareil de production qui a perdu son dynamisme et son attraction fondamentale, à savoir d'utiliser la technologie pour

produire plus et mieux, en répondant aux besoins du consommateur. Le terrorisme est plus qu'un symptôme, il est un fait culturel au moins autant qu'économique. Il revêt un caractère international et intercontinental; il ne connaît pas les frontières entre le Nord et le Sud. Alors que le cosmopolitisme libéral ne semble pas être en mesure de régler, par le libre jeu des forces du marché et dans la liberté et le respect des droits de l'Homme, le problème de la globalisation d'un système équitable de production et de redistribution, les négateurs retrouvent l'universalité dans un refus destructeur. Il est à proprement parler absurde de projeter pour 10 ans ou 20 ans, des scénarios de croissance supposant une certaine paix et une non-agression physique, alors qu'il existe des exemples de plus en plus nombreux de catastrophes internes dans le cadre des États-Nations. Même sans parler de guerre, il est clair que les facteurs de désordre annonceurs de chaos sont de plus en plus fréquents et physiquement et politiquement destructeurs.

### **Destruction des systèmes naturels**

Le point critique où les forces de destruction et d'érosion sociales et économiques contrebalancent et finissent même par l'emporter sur les facteurs positifs, relevant de l'investissement en force de travail et en capacité de maîtrise scientifique et de gestion rationnelle, est déjà atteint dans nombre de pays en Asie, en Afrique et en Amérique latine. L'extraordinaire capacité de résistance des sociétés traditionnelles a été sapée irrémédiablement à la base, par la destruction des systèmes naturels de production et d'échange, auxquels ne se sont pas substitués, de manière efficace, d'autres systèmes à plus grande échelle. La vérité est que ces sociétés n'étaient pas compétitives, à de rares exceptions près, et que sous la pression combinée des volontés de consommation déclenchées par l'universalisation du modèle occidental et une pression démographique sans précédent, le temps et les moyens leur ont été refusés pour réaliser une mutation durable dans le maintien de leur identité culturelle.

### **Y a-t-il un Nord et un Sud?**

Nous arrivons maintenant au coeur du sujet: y a-t-il un Nord et un Sud, regroupements relativement homogènes caractérisés par un certain type d'évolution dans l'absolu et un certain type de relations dans l'immédiat? La réponse est négative. L'on voit des sociétés en pleine évolution, dont aucune ne paraît en mesure de maîtriser complètement les multiples facteurs de son propre changement. Le modèle occidental de production et de consommation ne peut s'étendre à l'échelle de la planète par le seul jeu des institutions démocratiques et du libre marché. Le seul transfert de richesses n'est qu'un palliatif provisoire bien qu'il réponde à des impératifs d'équité et de fraternité. En soi il ne représente nullement un progrès dans la voie de la rationalité, de la production et de la distribution, à moins que l'on considère le globe lui-même comme un

grand système gouverné de manière autoritaire. Ce qui est évidemment ni souhaitable, ni possible.

### **Réexamen des politiques de développement**

Il est temps de réexaminer les politiques de développement nationales et régionales, dans la mesure où elles s'orientent vers la réalisation de certains modèles et de certains objectifs quantitatifs. Il faut réexaminer certains projets de sociétés, en tenant compte des facteurs fondamentaux du développement, à savoir l'utilisation du temps, de l'espace et des ressources non renouvelables ainsi que la gestion des ressources renouvelables en fonction de la philosophie qui les sous-tend. Aucun projet de développement n'est neutre en matière culturelle. Tout projet est en fait un choix culturel. Aucun projet de société ne peut être séparé de son contexte culturel. Il n'est pas possible d'ignorer ou de rejeter comme accessoire la volonté d'identité des peuples et le respect de la personne humaine. Tous ceux qui ont négligé, sur le plan national ou international, ces faits fondamentaux ont échoué ou échoueront dans leur tentative de justifier le pouvoir qu'ils exercent au nom des progrès économiques et technologiques qu'ils apportent aux populations dont ils s'instituent unilatéralement les mentors. Les phénomènes profonds de revendication pour l'égalité et la dignité transcendent les considérations économiques immédiates. S'ils ne sont pas compris par les gouvernants, nationaux et internationaux, encore imbus d'un idéal de progrès social et d'évolution spirituelle, ils seront, que dis-je, ils sont déjà, confisqués par des dirigeants fascinés par l'exercice du pouvoir sans d'autre limite que leur propre passion et leur propre violence. Il faudrait être aveugle, ou en tout cas dangereusement myope, pour ne pas voir que le Proche-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine, sont entrés dans une véritable révolution, économique, sociale et culturelle, que cette révolution ne peut être canalisée par les manipulations de caractère technocratique, ou par des redistributions de pouvoir d'achat, par le moyen d'une inflation mondiale plus ou moins déguisée. Quant à l'Occident, comme l'Europe soviétique, pour des raisons différentes mais finalement convergentes, il serait tout simplement tragique qu'ils cherchent à s'installer dans un certain conservatisme social à l'intérieur, protégés par un globalisme super technologique et une défense sophistiquée à l'extérieur sous la conduite d'élites qui resteraient sourdes à leurs propres contestations intérieures.

### **Responsabilité morale et technique**

Les pays les plus avancés ont une responsabilité morale et technique beaucoup plus que strictement financière et économique à l'égard des États-Nations sous-équipés et sous formés dans le domaine scientifique et des ressources humaines. L'on croit trop facilement qu'il suffirait d'une attitude plus positive de la part des pays hautement consommateurs à l'égard des services et des produits venus des pays sous-équipés mais riches

d'une main-d'oeuvre potentielle sous-consommatrice. Or, il n'est pas certains que sur le plan social les pays dits pauvres acceptent à la longue un modèle qui privilégie l'exportation aux dépens du marché intérieur, et qui provoque une distorsion croissante entre les classes dominantes, dont les intérêts et les connaissances sont finalement partie intégrante du système extérieur dominant, pendant que les classes dominées sont réduites à une nouvelle forme de servitude économique et culturelle. Dans la pratique, d'ailleurs, le modèle *export oriented* s'il a le grand mérite de stimuler la productivité dans les branches de production concernées, repose sur une hypothèse évidemment absurde, à savoir que les marchés intérieurs des pays riches sont indéfiniment extensibles et que, par les transferts de capacité industrielle, une nouvelle division internationale du travail peut s'établir par le simple jeu du libre marché. Plus encore, il présuppose que c'est le modèle de consommation de type occidental qui doit, en dernière analyse, orienter l'ensemble de l'économie mondiale. Or, nous savons que c'est ce modèle même qui est remis en question pour des raisons culturelles de motivation et des raisons objectives de disponibilité en matières premières et en ressources énergétiques.

### Développement endogène

L'on nous propose l'alternative d'un développement «endogène» c'est-à-dire essentiellement basé sur la mise en oeuvre des ressources locales de tous ordres par des peuples maîtres de leur propre destin, s'appuyant sur les contraintes écologiques de leur propre milieu pour mettre en oeuvre une culture et des modes de production originaux et économiques. Il s'agirait non pas d'une volonté de retour pure et simple à des méthodes traditionnelles et à un refus en bloc des apports technologiques de la société moderne, mais essentiellement d'une volonté de réorientation d'un système de pensée et de recherche vers la satisfaction des besoins fondamentaux d'une population de plus en plus nombreuse et de plus en plus jeune. Ce ne sont pas les critères de compétition économique et politique qui peuvent à eux seuls amener à cette réorientation; au contraire. D'un autre côté, au Nord comme au Sud, il est tout à fait illusoire de parler de modes alternatifs de production et d'utilisation d'énergies alternatives sans concevoir et préparer, sur les plans social et politique, les profondes implications technologiques industrielles de tels choix. Il s'agit d'abord d'une question d'échelle. Il est vrai que dans certains systèmes délibérément protégés, des unités à petite échelle utilisant des technologies adaptées (pas nécessairement traditionnelles), à faibles intrants technologiques et énergétiques mais à investissements relativement élevés de travail intellectuel et manuel de la part du producteur, peuvent atteindre des rendements élevés, et satisfaire, dans une zone restreinte des besoins essentiels tenant à l'alimentation, le vêtement ou le logement. Mais il est difficile, sinon impossible, de faire servir ces unités à la réalisation d'objectifs nationaux à grande échelle dans un monde économique et politique dominé par une confrontation sans

merci. On peut observer empiriquement que des pays de la zone Sud en voie d'industrialisation rapide, comme l'Inde, sont dès maintenant en mesure, sur le plan quantitatif et sur celui de la capacité technique; de satisfaire les besoins de leur propre population pour nombre de biens de consommation relativement sophistiqués (comme transports, télécommunications, biens culturels) sans pour autant résoudre la question du pouvoir d'achat des masses et sans faire progresser l'équité dans la répartition des revenus. Certes, des progrès importants, en particulier dans les sociétés asiatiques, ont été réalisés, mais ils sont menacés en profondeur par une paupérisation croissante au niveau des masses déracinées socialement et déculturisées spirituellement, excepté peut-être sur le plan purement religieux.

### **Pluralisme politique économique et social**

Le Nord super-industrialisé, face à la crise de ses propres institutions et à la menace mortelle que représenterait une économie capable de produire mais non plus d'employer (et ne vivant que de systèmes de redistribution du revenu de plus en plus stérilisateurs de l'initiative individuelle et même du goût de vivre et de progresser) ne peut plus proclamer avec certitude un message humaniste qui serait à la fois une éthique de la production et une éthique de l'équité dans la liberté. En son sein même, des pays d'Asie comme le Japon, qui ont accepté certaines des valeurs fondamentales de l'Occident, élaborent des systèmes différents dont le substrat traditionnel et culturel est indéniable, quelles qu'en soient les apparences technologiques. Les pays socialistes de la mouvance soviétique, malgré les immenses ressources naturelles que contrôle l'Union soviétique, se heurtent à des problèmes fondamentaux de motivation, y compris les espérances de la liberté, qu'aucune structure, bureaucratique ou policière, ne peut réellement contrôler. Les uns et les autres sont incapables de garantir que l'on pourra maintenir, sinon améliorer, les niveaux de vie déjà atteints à la suite de l'explosion technologique sans précédent qui a caractérisé l'après-Seconde Guerre mondiale. Quant aux pays du Sud, non seulement ils n'ont pas eu le temps d'élaborer des systèmes valables pour leur propre survie, mais encore ils ne peuvent, au mieux, envisager une stabilisation relative de leur situation démographique que dans deux ou trois générations. On voit mal dans ces conditions comment des schémas opérationnels communs (et encore moins institutionnels), pourraient être établis dans un consensus à l'échelle mondiale, fondés sur un système incontesté d'échanges, de monnaie et de garantie mutuelle, comparable à l'échelle mondiale à ce que représentent les systèmes de sécurité sociale à l'échelle nationale. Il faut se résigner sans doute à un pluralisme politique économique et social qui fonctionnera, au mieux, sur la base de constants compromis ou, au pire, progressera par la voie d'ajustements brutaux et coûteux, dont les masses les plus pauvres et les moins éduquées feront nécessairement les frais.



Affaires extérieures  
Canada

External Affairs  
Canada

# Pour mémoire

Supplément à Perspective internationales printemps 1981

1. **Vient de paraître** sur les relations extérieures du Canada (liste bibliographique dressée par la Bibliothèque).

## I. Livres

- Bothwell, Robert, Ian Drummond et John English  
*Canada since 1945: power, politics and provincialism*. Toronto: University of Toronto Press, 1981.
- Dobson, Wendy  
*Canada's energy policy debate*. Montréal: C.D. Howe Institute, 1981.
- Foster, Harold D. et W.R. Derrick Sewell  
*Water: the emerging crisis in Canada*. Ottawa: Canadian Institute for Economic Policy, 1981.
- Beigie, Carl E., et Hero, Alfred O., ed.  
*Natural resources in U.S.-Canadian relations*. Vol. 3: Perspectives, prospects and policy options. Boulder Colo.: Westview Press, 1981.
- Wise, Sydney F.  
*The official history of the Royal Canadian Air Force*. Vol. 1: Canadian airmen and the First World War. Toronto: University of Toronto Press, 1980.

## II. Articles

- Adams, Mark S. et Barry Steiner  
"Energy and the North American Community: Canada, Mexico, and the United States." Dans *Hastings international and comparative quarterly* vol. 3, no 3, printemps 1980 pp. 369-434.
- "Ambassador Michel Bupuy's explanation of Canada's votes." Dans *Middle East focus* vol. 3, no 6, mars 1981 pp. 22-23.
- Balthazar, Louis  
"L'évolution des relations canado-américaines." Dans *Perspectives internationales* hiver 1981 pp. 3-8.
- Barton, William  
"Independence for Namibia: the Canadian involvement." Dans *Bulletin: Quarterly of United Nations Association in Canada*. vol. 7, no 2, 1981 pp. 1-4.
- Berthiaume, Christiane  
"Si la vie vous intéresse . . ." Dans *L'Actualité* avril 1981 pp. 67-74.
- Bissonnette, Lise  
"Québec - Ottawa - Washington, the pre-referendum triangle." Dans *American review of Canadian Studies*. vol. 11, no 1, printemps 1981 pp. 64-76.

- Brown, C. Alexander  
"Lest we forget. Three decades ago, Canadians fought and died in Korea." Dans *Quest*. vol. 10, mai 1981 pp. 55-64.
- Centre québécois de relations internationales  
"Le Canada, les États-Unis et l'Europe face à la crise internationale." Québec: 1981 (Choix 13).
- Charters, David  
"Organization, selection and training of National Response teams - a Canadian perspective." Dans *Conflict quarterly*. vol. 1, no 3, hiver 1981 pp. 26-30.
- Clark, M.G.  
"Canada - United States trade relations." Dans *Canadian business review*. vol. 8, no 1, printemps 1981 pp. 48-52.
- Cohen, Maxwell  
"Constantes et variables dans les relations canado-américaines." Dans *Perspectives internationales*. hiver 1981 pp. 9-24.
- Copeland, Daryl S.  
"Of men and multinationals." Dans *Canadian forum*. no 40 avril 1981 pp. 10-11.
- Copes, Parzival  
"Fisheries on Canada's Pacific East Coast: the impact of extended jurisdiction on exploitation patterns." Dans *Ocean management*. vol. 6, no 4, mai 1981 pp. 279-297.
- "Facing the blue water threat." Interview avec Harry D. Train. Dans *Macleans*. vol. 94, no 23, 8 juin 1981 pp. 10-12.
- Fulford, Robert  
"Surfacing abroad." Dans *Saturday night*. vol. 96, no 5, mai 1981 pp. 5-8.
- Gwyn, Sandra  
"To have and have not." Dans *Saturday night*. vol. 96, no 6, juin 1981 pp. 11-18.
- Haglund, David G.  
"Plain grand imperialism on a miniature scale: Canadian-American rivalry over Greenland in 1940." Dans *American review of Canadian studies*. vol. 11, no 1, printemps 1981 pp. 15-36.
- Houndjahoue, Michel  
"La coopération bilatérale entre le Canada et les pays francophones de l'Afrique de l'Ouest: une évaluation de l'offre entre 1961 et 1975." Dans *Revue canadienne des études africaines*. vol.15, no 1, 1981 pp. 77-93.
- Howard, Rhoda  
"Canadian government response to Africa's refugee problem." Dans *Revue canadienne des études africaines*. vol. 15, no 1, 1981 pp. 95-116.



Jull, Peter

"Diplomats of a new north." Dans *Policy options*. vol. 2, no 2, mai/juin 1981 pp. 21-26.

Kirk-Greene, Anthony H.M.

"Taking Canada into partnership in 'The White Man's Burden': the British Colonial Service and the Dominion Selection Scheme of 1923." Dans *Revue canadienne des études africaines*. vol. 15, no 1, 1981 pp. 33-54.

Koehler, Wallace

"Foreign ownership policies in Canada: 'From colony to Nation' again." Dans *American review of Canadian studies*. vol. 11, no 1, printemps 1981 pp. 77-97.

Meyer, Herbert

"Trudeau's war on U.S. business." Dans *Fortune*. vol. 103, no 7, 6 avril 1981 pp. 74-82.

Pharand, Donat

"Quel sera l'avenir du passage du Nord-Ouest?" (Deuxième partie) Dans *Nord*. vol. 27, no 3, automne 1980 pp. 2-7.

"President Reagan visits Canada." Dans *Department of State bulletin*. vol. 81, no 2049, avril 1981 pp. 1-7.

Schlegel, John P.

"Federalism and Canadian foreign policy." Dans *Round table*. no 282, avril 1981 pp. 179-192.

Wang, Erik B.

"Canada — United States fisheries and maritime boundary negotiations: diplomacy in deep water." Dans *Behind the headlines*. vol. 38, no 6/vol. 39, no 1 1981 pp. 1-47.

Williams, Douglas et Young, Roger

"Canadian food aid: surpluses and hunger." Dans *International journal*. vol. 36, no 2, printemps 1981 pp. 335-352.

## 2. Publications récentes du ministère (liste fournie par la direction des Programmes d'information au Canada).

### 1. Communiqués de presse

- Nº 24 (23 mars 1981) Décès de l'ancien sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Marcel Cadieux.
- Nº 25 (23 mars 1981) Aide économique du gouvernement canadien à la Pologne.
- Nº 26 (1 avril 1981) Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique Genève, 9 et 10 avril.
- Nº 27 (2 avril 1981) Règlement par l'URSS des dommages causés suite à la désintégration de 'Cosmos 954'.
- Nº 28 (3 avril 1981) Ouverture de bureau régional des passeports.
- Nº 29 (6 avril 1981) Visite officielle à Belgrade et à Athènes.

- N° 30 (7 avril 1981) Le lauréat du prix littéraire Canada / Australie 1980.
- N° 31 (7 avril 1981) Visite officielle du Chef du Département fédéral des Affaires étrangères de la Suisse, Monsieur Pierre Aubert.
- N° 32 (8 avril 1981) Accord avec la République fédérale d'Allemagne relatif aux opérations d'entraînement de la Force aérienne allemande à Goose Bay (Labrador).
- N° 33 (8 avril 1981) Visite à Ottawa du Secrétaire général de l'OCDE M. Emile van Lennep, du 13 au 15 avril.
- N° 34 (9 avril 1981) Des dirigeants municipaux et syndicaux canadiens visitent des organisations internationales.
- N° 35 (9 avril 1981) La situation au Liban.
- N° 36 (9 avril 1981) Nomination de M. Sadruddin Aga Khan comme rapporteur spécial chargé d'étudier la question des exodes massifs de populations.
- N° 37 (13 avril 1981) Ouverture d'un bureau régional des passeports.
- N° 38 (15 avril 1981) Report de la visite du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures à Belgrade et Athènes.
- N° 39 (16 avril 1981) Septième consultation annuelle Canada-Niger 22-24 avril 1981.
- N° 40 (24 avril 1981) Consultations entre le Niger et le Canada 22-24 avril 1981.
- N° 41 (27 avril 1981) Visite à Ottawa du ministre des Affaires étrangères de la Thaïlande le maréchal en chef de l'Air, Siddhi Savetsila du 30 avril au 2 mai.
- N° 42 (27 avril 1981) Allocution de l'ambassadeur Michel Dupuy, représentant permanent du Canada près les Nations Unies au Conseil de sécurité réuni pour délibérer sur la question de la Namibie New York, le 27 avril 1981.
- N° 43 (29 avril 1981) Visite officielle en Italie et entretiens au Saint-Siège du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures Mark MacGuigan 6-8 mai 1981.
- N° 44 (2 mai 1981) Décès de M. Gerry N. Vogel, Directeur exécutif de Programme alimentaire mondial.
- N° 45 (5 mai 1981) Ouverture d'un bureau régional des passeports.
- N° 46 (6 mai 1981) Traité d'extradition entre le Canada et l'Italie.
- N° 47 (8 mai 1981) Le Canada annonce un soutien à la balance des paiements de la Jamaïque.
- N° 48 (12 mai 1981) Visite du ministre De Bané en Europe.
- N° 49 (22 mai 1981) Le Canada appuie l'adoption d'un code international de commercialisation des substituts du lait maternel.
- N° 50 (26 mai 1981) Signature d'un accord canado-américain concernant les thoniers (thon blanc) du Pacifique et leurs privilèges portuaires.
- N° 51 (27 mai 1981) Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures visite la Chine et le Japon 17 août - 4 septembre 1981.
- N° 52 (4 juin 1981) Visite du ministre Pierre De Bané en Guinée et au Gabon.
- N° 53 (9 juin 1981) Attaque israélienne sur les installations nucléaires irakiennes.
- N° 54 (10 juin 1981) Réunion ministérielle de l'OCDE Paris, 15 et 16 juin 1981.

- N° 55 (11 juin 1981) Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Mark MacGuigan, participera à la réunion de l'ANASE à Manille, les 19 et 20 juin 1981.
- N° 56 (12 juin 1981) Visite du ministre de la justice de la Tunisie, M'hamed Chaker, 14-20 juin 1981.
- N° 57 (18 juin 1981) Le Canada participe à Expo Energie 82.
- N° 58 (19 juin 1981) Signature d'un accord nucléaire entre le Canada et les Philippines.
- N° 59 (19 juin 1981) Visite du Vice-Président de la Commission européenne, Wilhelm Haferkamp.
- N° 60 (24 juin 1981) Visite au Canada de Poul Hartling, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés de 27 juin au 2 juillet 1981.
- N° 61 (26 juin 1981) Adhésion du Canada aux prorogations de la Convention sur le commerce du blé de 1971 et de la Convention relative à l'aide alimentaire de 1980.
- N° 62 (26 juin 1981) Retrait du Canada de la Convention ainsi que de la Commission baleinière internationale.
- N° 63 (30 juin 1981) Participation du secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures, Mark MacGuigan, à la réunion des ministres des Affaires Étrangères à Nassau, le 11 juillet.
- N° 64 (2 juillet 1981) Obtention d'un passeport durant la grève des postes.
- N° 65 (7 juillet 1981) Participation du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures à la Conférence internationale des Nation Unies sur le Kampuchea à New York, le 13 juillet 1981.
- N° 66 (13 juillet 1981) Nomination de M. F.M. Filleul au poste de porte-parole officiel et directeur du Service de presse.
- N° 67 (16 juillet 1981) Nomination de John M. Powles comme Commissaire général du Canada à Expo Énergie 82, Knoxville.
- N° 68 (16 juillet 1981) Nominations diplomatiques.  
Mademoiselle Elsa M. Amadio est nommée consul général à Milan, et remplace M. C.J. Van Tighem, réaffecté au Canada.  
Monsieur Pierre Dumas est nommé consul général à Bordeaux, est remplacera M. Charles Bédard, réaffecté à l'Administration centrale.  
Monsieur Robert Allen Kilpatrick est nommé commissaire à Hong Kong, et remplacera M. W.T. Warden, dont la nomination sera annoncée plus tard.  
Monsieur James J. McCardle est nommé consul général à San Francisco, et remplace M. Harry Horne, qui a pris sa retraite plus tôt cette année.  
Monsieur H. David Peel est nommé ambassadeur auprès de la République socialiste tchécoslovaque, et remplace M. P.A.E. Johnston, dont la nomination sera annoncée plus tard.  
Monsieur J.B. Jean-Guy Saint-Martin est nommé ambassadeur auprès de la République du Zaïre, et remplacera M. R.A.J. Chrétien, qui sera réaffecté à l'Administration centrale.
- N° 69 (17 juillet 1981) La situation au Liban.
- N° 70 (22 juillet 1981) Communiqué sur la Namibie publié par les ministres des Affaires étrangères du Canada, de la France, de la République fédérale d'Allemagne, du Royaume-Uni et des États-Unis, Ottawa, le 22 juillet 1981.

- N° 71 (22 juillet 1981) Communiqué à l'issue de la visite au Canada de Son Excellence Monsieur N'Famara Keita, Ministre de l'Énergie et du Konkouré de la République populaire révolutionnaire de Guinée.
- N° 72 (24 juillet 1981) Nomination du négociateur en chef des accords aériens, M. Gary R. Harman.
- N° 73 (29 juillet 1981) Nominations diplomatiques.  
Monsieur Wilfrid M. Agnès est nommé ambassadeur en Ethiopie, et remplace M. Aubrey Morantz, réaffecté à l'Administration centrale.  
Monsieur James K. Bartleman est nommé ambassadeur auprès de la République de Cuba, et remplace M. Gary Harman, nommé au poste de négociateur en chef des accords aériens à l'Administration centrale.  
Monsieur Michael Bell est nommé ambassadeur auprès de la République du Pérou, et remplace M. J-Y. Grenon, dont la prochaine affectation sera au Canada.  
Monsieur Michel de Gourmois est nommé ambassadeur en Suisse, est succède à M. Pierre Dumas qui a été nommé consul général à Bordeaux, France.  
Monsieur Peter A.E. Johnston est nommé ambassadeur auprès de la République du Vénézuéla, et remplace M. C.O.R. Rousseau dont la nomination sera annoncée plus tard.  
Monsieur C. Douglas Fogerty est nommé haut-commissaire en République de Zambie, et remplace M. T.C. Bacon, réaffecté à l'Administration centrale.  
Monsieur W. Kenneth Wardroper est nommé ambassadeur auprès du Royaume de Norvège, et sera également accrédité auprès de la République de l'Islande, et remplace M. A.G. Campbell, qui prendra sa retraite cet été.
- N° 74 (29 juillet 1981) Nomination au ministère des Affaires extérieures. Monsieur Jacques Gignac est nommé sous-secrétaire d'Etat suppléant aux Affaires extérieures, et remplace M. Michel de Gourmois, nommé ambassadeur en Suisse.
- N° 75 (29 juillet 1981) Entrée en vigueur du traité canado-américain sur le thon.
- N° 76 (30 juillet 1981) Participation du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à la réunion des ministres des Affaires étrangères en prévision du sommet Nord-Sud.
- N° 77 (31 juillet 1981) La délégation du Canada à la reprise de la dixième session de la Conférence sur le droit de la mer.
- N° 78 (12 août 1981) Arrangements intérimaires Canada— Etats-Unis sur le saumon du Pacifique.
- N° 79 (14 août 1981) David Peacock, conseiller culturel à Londres.
- N° 80 (14 août 1981) Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures fera une visite en République populaire de Chine, le 17-27 août 1981.
- N° 81 (17 août 1981) Nomination de Commissaires de la Commission mixte internationale, Messieurs Richmond Olson et Charles Bédard.
- N° 82 (20 août 1981) Nominations diplomatiques.  
Monsieur Michel Dupuy est nommé ambassadeur en France, et remplace l'honorable Gérard Pelletier, qui est nommé ambassadeur et représentant permanent du Canada aux Nations Unies à New York.
- N° 83 (21 août 1981) Nomination de Margaret Y. Catley-Carlson comme directeur exécutif adjoint du FISE.
- N° 84 (28 août 1981) Incursions sud-africaines en Angola.

- N° 85 (2 septembre 1981) Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures dirigera la Délégation canadienne à la 36ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies.
- N° 86 (2 septembre 1981) Le Canada annonce un accroissement de sa contribution au Fonds international de coopération universitaire (FICU).
- N° 87 (3 septembre 1981) Notes pour une allocution de l'honorable Gerald Regan, ministre du Travail, à l'occasion de la clôture de la réunion de 1981 de la Conférence Pugwash sur la science et les problèmes internationaux, Banff, le 2 septembre 1981.
- N° 88 (4 septembre 1981) Nominations diplomatiques.  
 Monsieur Christian Hardy est nommé ambassadeur en Espagne, et remplace M. Jacques Dupuis, réaffecté au Canada.  
 Monsieur Gerald F.G. Hughes est nommé haut-commissaire en Malaisie, et remplace M. J.R. Francis, réaffecté au Canada.  
 Monsieur Julian H. Payne est nommé haut-commissaire auprès de la République coopérative de Guyane, et remplace M. John Graham, affecté au haut-commissariat à Londres.  
 Monsieur C.O.R. Rousseau est nommé haut-commissaire en Nouvelle-Zélande et sera également accrédité auprès de Fidji, du Royaume du Tonga, du Samoa occidental et de Tuvalu, et remplace Irene Johnson, nommée au poste de sous-ministre adjoint (Pratiques de gestion) du ministère de l'Energie, des Mines et des Ressources.  
 Monsieur Barry Connell Steers est nommé ambassadeur au Japon, et remplace M. Bruce Rankin, qui a pris sa retraite plus tôt cette année.  
 Monsieur William T. Warden est nommé ambassadeur auprès de la République islamique du Pakistan, et remplace M. A.D. Small, réaffecté au Canada.  
 Monsieur Ian Wood est nommé ambassadeur au Koweït, et remplace M. H.S. Hay, qui revient au Canada pour assumer de nouvelles fonctions à Vancouver.
- N° 89 (10 septembre 1981) Notes pour une Allocution de l'honorable Raymond Perrault, Leader du gouvernement au Sénat, Président de la délégation canadienne, à la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, Paris, le 3 septembre 1981.
- N° 90 (16 septembre 1981) Le Ministre des Communications dirigera la délégation canadienne à la Conférence des ministres de la culture, Cotonou, Bénin, 14-19 septembre 1981.
- N° 91 (21 septembre 1981) Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures assure la présidence du Conseil de l'Atlantique nord.
- N° 92 (25 septembre 1981) Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures signe un accord de coopération Canada-ASEAN New York, le 25 septembre 1981.
- N° 93 (24 septembre 1981) Communiqué sur la Namibie publié par les ministres des Affaires étrangères du Canada, de la France, de la République fédérale d'Allemagne, du Royaume-Uni et des Etats-Unis, New York, le 24 septembre 1981.
- N° 94 (25 septembre 1981) Le ministère des Affaires extérieures participe à 'Voyage Expo-81'.

## II. Déclarations et Discours

- 81/3 Les droits de l'homme et les obligations juridiques internationales. Déclaration de l'honorable Mark MacGuigan, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, à la Conférence ministérielle fédérale-provinciale sur les droits de la personne (Ottawa, Ontario, 2 février 1981).
- 81/4 Problèmes reliés à la conjoncture énergétique internationale. Allocution de l'honorable Mark MacGuigan, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, à la Conférence sur l'énergie organisée par la Société des étudiants de l'Université McGill, Université McGill (Montréal, 11 février 1981).
- 81/5 Les communications: pierre angulaire des relations internationales. Allocution du ministre des Communications, M. Francis Fox, à la séance d'ouverture du XIVe Congrès annuel du Club des relations internationales, à l'Université de Montréal, 6 mars 1981.
- 81/6 Les relations entre la Hongrie et le Canada. Allocution prononcée par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, lors d'un dîner offert en son honneur par le ministre hongrois des Affaires étrangères, M. Frigyes Puja (Budapest, 16 mars 1981).
- 81/7 Les engagements du Canada en matière de droits de l'homme. Allocution du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, devant le Fondation canadienne des droits de l'homme (Ottawa, 27 mars 1981).
- 81/8 Le gazoduc de la route de l'Alaska. Allocution de Mitchell Sharp, directeur général de l'administration du pipe-line du Nord, à l'occasion du colloque Canada-Etats-Unis sur les questions énergétiques organisé par le Washington Council on International Trade (Seattle, Washington, 23 mars 1981).
- 81/9 Les relations du Canada avec la région du Pacifique dans les années 80. Allocution de M. A.E. Gottlieb, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, lors d'un séminaire à l'Université de Toronto — Université York (Toronto, 16 avril 1981).
- 81/10 Les pluies acides: l'un des problèmes les plus graves dans les relations canado-américaines. Allocution du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, à la Conférence sur les pluies acides, State University of New York, Buffalo (New York, 2 mai 1981).
- 81/11 Les pluies acides: un défi à relever. Allocution prononcée par le ministre de l'Environnement, M. John Roberts, lors du Colloque sur l'environnement organisé par le Sierra Club (Boston, Massachusetts, 29 mars 1981).
- 81/12 Il faut régler le problème namibien par la négociation. Allocution de l'ambassadeur Michel Dupuy, représentant permanent du Canada près des Nations Unies, au Conseil de sécurité réuni pour délibérer sur la question de la Namibie (New York, 27 avril 1981).

- 81/13 Les sommets économiques occidentaux. Discours du sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. A.E. Gotlieb, devant les membres de l'Institut canadien des affaires internationales (C.I.I.A.) réunis, le 9 avril, à Winnipeg.
- 81/14 Les arts et la culture au Canada: un aperçu de l'attitude du Gouvernement. Discours prononcé par le ministre des Communications, M. Francis Fox, à la Conférence canadienne des arts tenue le 7 mai 1981, au Chateau Laurier, à Ottawa.
- 81/15 La politique étrangère commence au service des intérêts nationaux pour aboutir à la participation à l'action internationale. Discours du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, prononcé le 15 juin 1981 à la Chambre des communes, à Ottawa.
- 81/16 Le Canada et les pays du tiers-monde. Discours du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, prononcé le 16 juin 1981 à la Chambre des communes.
- 81/17 Une amélioration dans les relations nord-sud s'impose. Discours du premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, prononcé le 15 juin 1981 à la Chambre des communes, à Ottawa.
- 81/18 Un premier pas en vue de résoudre le conflit au Kampuchéa. Allocution du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, prononcée le 13 juillet 1981 à la Conférence internationale des Nations Unies sur le Kampuchéa, tenue à New York.
- 81/19 L'importance de la vérification dans le processus du désarmement et du contrôle des armements. Discours de M. D.S. McPahail, représentant permanent et ambassadeur près la Conférence du Comité sur le désarmement, à Genève le 11 juin 1981.
- 81/20 Le rôle du Canada au sein de la francophonie. Discours du ministre de l'Expansion économique régionale, M. Pierre De Bané, à Ottawa le 15 juin 1981.
- 81/21 Le défi mondial: développement international et tensions est-ouest. Allocution du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, à la 50e Conférence de Couchiching, à Geneva Park (Ontario) le 29 juillet 1981.

### 3. Les traités (liste fournie par la Direction du droit économique et des traités)

#### I. Bilatéraux

##### *Allemagne, République fédérale d'*

Echange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne constituent un Accord sur l'entraînement des Forces aériennes allemandes au Canada

Bonn, le 8 avril 1981

En vigueur le 8 avril 1981

### *Australie*

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Australie concernant l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire

Ottawa, le 9 mars 1981

En vigueur le 9 mars 1981

Convention entre le Canada et l'Australie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu

Canberra, le 21 mai 1980

En vigueur le 29 avril 1981

### *Barbade*

Echange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Barbade constituant un Accord prorogeant de six mois l'accord provisoire entre le Canada et la Barbade relatif aux services aériens internationaux, signé le 23 novembre 1979

Bridgetown, le 22 avril et le 21 mai 1981

En vigueur le 21 mai 1981

Avec effet rétroactif à compter du 1er mai 1981

### *Corée, République de*

Echange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de Corée constituant un Accord modifiant l'Accord sur la limitation des textiles en date du 13 décembre 1978

Ottawa, le 13 février 1981 et le 2 mars 1981

En vigueur le 2 mars 1981

### *Etats-Unis*

Traité entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique concernant les thoniers (thon blanc) du Pacifique et leurs privilèges portuaires  
Washington, le 26 mai 1981

Echange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique constituant un Accord renouvelant l'Accord du 29 mars 1977 relatif à l'établissement de ministations LORAN-C à proximité de la rivière Sainte-Marie, en Ontario et au Michigan

Ottawa, le 24 novembre 1980 et le 5 décembre 1980

En vigueur le 5 décembre 1980

Avec effet rétroactif au 1er octobre 1978

Echange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique constituant un Accord prévoyant la coordination des activités canado-américaines de brisage des glaces dans les Grands lacs

Ottawa, le 28 octobre 1980 et le 5 décembre 1980

En vigueur le 5 décembre 1980

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en matière de sécurité sociale

Ottawa, le 11 mars 1981

Echange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique constituant un Accord relatif à l'organisation et au fonctionnement du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD)

Ottawa, le 11 mars 1981

En vigueur le 11 mars 1981

Avec effet à compter du 12 mai 1981



## *France*

Echange de notes entre le Canada et la France constituant un Accord sur des essais par temps froid, au cours de l'hiver 1981 à un emplacement des Forces armées canadiennes réservé aux essais d'armes, d'un hélicoptère français et des missiles anti-char

Ottawa, les 16 et 17 février 1981

En vigueur le 17 février 1981

Avec effet rétroactif au 9 février 1981

Accord entre le Canada et la France sur la sécurité sociale

Ottawa, le 9 février 1979

En vigueur le 1er mars 1981

## *Grèce*

Accord en matière de sécurité sociale entre le Canada et la République hellénique  
Athènes, le 7 mai 1981

## *Guyane, République de*

Echange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de Guyane constituant un Accord relatif à l'Assurance investissement à l'étranger

Georgetown, le 19 décembre 1980

En vigueur le 19 décembre 1980

## *Haïti*

Echange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République d'Haïti constituant un Accord permettant aux stations de radio amateur au Canada et d'Haïti d'échanger des messages émanant de tierces parties

Port-au-Prince, le 16 février et le 8 mai 1981

En vigueur le 23 mai 1981

## *Italie*

Traité entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Italie en matière d'extradition

Rome, le 6 mai 1981

## *Jamaïque*

Accord entre le Canada et la Jamaïque tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu

Kingston, le 30 mars 1978

En vigueur le 2 avril 1981

## *Mexique*

Accord de coopération industrielle et énergétique entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis du Mexique

Ottawa, le 27 mai 1980

En vigueur le 30 avril 1981

### *Nouvelle-Zélande*

Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu

Wellington, le 13 mai 1980

En vigueur le 29 mai 1981

### *Portugal*

Accord entre le Canada et le Portugal en matière de sécurité sociale

Toronto, le 15 décembre 1980

L'échange des Instruments de ratification a eu lieu à Ottawa, le 30 mars 1981

En vigueur le 1er mai 1981

### *Royaume-Uni*

Echange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord constituant un Accord modifiant l'accord relativement à des services aériens du 19 août 1949, tel que modifié le 18 août 1958 et le 6 septembre 1960

Londres, le 14 avril 1981

Avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 1981

Echange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume-Uni portant sur l'aide que fourniront les Forces armées canadiennes pour le transport des observateurs des élections en Rhodésie

Londres, le 7 et le 10 mars 1980

En vigueur le 9 février 1980

### *Rwanda*

Echange de notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Rwanda constituant un Accord relatif aux investissements au Rwanda assurés par le Gouvernement du Canada par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'Expansion des Exportations

Kigali, le 30 janvier 1979

L'Instrument de ratification du Rwanda déposé à Kigali, le 29 décembre 1980

En vigueur le 29 décembre 1980

### *Union des Républiques Socialistes Soviétiques*

Protocole entre le Canada et l'Union des Républiques socialistes soviétiques concernant la réclamation pour dommages occasionnés par le satellite soviétique *Cosmos 954*

Moscou, le 2 avril 1981

En vigueur le 2 avril 1981

## **II. Multilatéraux**

### **Convention Internationale sur la sécurité des conteneurs (CSC)**

Fait à Genève le 2 décembre 1972

En vigueur le 6 septembre 1977

L'Instrument de ratification du Canada a été déposé à Londres le 19 février 1981

En vigueur pour le Canada le 19 février 1982

### **Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination**

Faite à Genève, le 10 avril 1981

Signée par le Canada le 10 avril 1981

### **Convention sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants**

Faite à La Haye, le 25 octobre 1980

Signée par le Canada le 25 octobre 1980

### **Accord international de 1979 sur le caoutchouc naturel**

Fait à Genève, le 6 octobre 1979

Signé par le Canada le 30 juin 1980

La notification d'application provisoire du Canada a été déposée à Genève, le 7 novembre 1980

### **Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitat de la sauvagine**

Adoptée à Ransar (Iran), le 2 février 1971

En vigueur le 21 décembre 1975

L'Instrument d'adhésion du Canada a été déposé à Paris / UNESCO, le 15 janvier 1981

En vigueur pour le Canada le 15 mai, 1981

Lors de son adhésion à la Convention relative aux zones humides, le Canada a désigné la Réserve nationale de la faune du Cap tourmente comme zone humide en vertu de l'Article 2(4) de la Convention

### **Accord portant création du Fonds commun pour les produits de base**

Fait à Genève, le 27 juin 1980

Signé par le Canada, sous réserve de ratification, le 15 janvier 1981.

Protocole à l'Accord relatif à la mise en oeuvre de l'article VII de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

Fait à Genève, le 1er novembre 1979

Accepté, par signature, par le Canada, le 30 décembre 1980

En vigueur, pour le Canada, le 1er janvier 1981

Accord relatif aux marchés publics

Fait à Genève, le 12 avril 1979

Accepté, par signature, par le Canada, le 30 décembre 1980

En vigueur, pour le Canada, le 1er janvier 1981

Les 30 et 31 décembre, 1980, le Gouvernement du Canada a déposé les déclarations suivantes:

#### DECLARATIONS SUR LA NON-APPLICATION

Les déclarations suivantes s'appliquent à l'acceptation par le Canada de l'Accord relatif aux marchés publics à l'égard de la Communauté économique européenne:

a) Le ministère des Postes figure sur la liste des entités canadiennes étant entendu que, dans l'éventualité où cette entité cesserait d'être un ministère de gouvernement, les dispositions du paragraphe 5(b) de la Partie IX de l'Accord relatif aux marchés publics ne s'appliqueraient pas. En conséquence, le Gouvernement du Canada n'accepte pas la déclaration de la Communauté économique concernant le ministère des Postes du Canada.

b) Le Gouvernement du Canada appliquera l'Accord relatif à la Communauté économique européenne sur une base provisoire jusqu'à ce que la Communauté économique européenne applique définitivement l'Accord à l'égard du Canada.

#### DECLARATIONS EN VERTU DE L'ARTICLE IX PARAGRAPHE 5(b)

Le ministère des Postes figure sur la liste des entités canadiennes étant entendu que, dans l'éventualité où cette entité cesserait d'être un ministère du gouvernement, les dispositions du paragraphe 5(b) de la partie IX de l'Accord relatif aux marchés publics ne s'appliqueraient pas.

## Réponse du gouvernement au rapport du Groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud

Le 23 mai 1980, un Groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud était constitué par un ordre de renvoi de la Chambre des communes. Le Groupe, sous la présidence de Herbert Breau (Lib., Gloucester), comprenait des membres de tous les partis politiques représentés au Parlement, dont Douglas Roche (P.C., Edmonton sud), Maurice Dupras (Lib., Labelle), Bob Ogle (N.P.D., Saskatoon est), Girve Fretz (P.C., Erié), Douglas Frith (Lib., Sudbury), et Jim Schroder (Lib., Guelph).

Le mandat du Groupe, tel qu'il a été défini par l'ordre de renvoi, consistait à recommander les mesures pratiques et concrètes que pourrait prendre le Canada pour contribuer au succès des négociations au sein de plusieurs forums internationaux.

Le Groupe a amorcé ses activités en procédant à des discussions officieuses aux Nations Unies et à Washington, en recueillant des témoignages à l'occasion d'audiences publiques, et en étudiant des mémoires qui lui été soumis. Le Groupe a examiné plusieurs aspects des relations Nord-Sud, dont l'endettement, l'aide au développement, l'aide alimentaire et agricole, l'énergie et le commerce.

Le gouvernement est d'avis le succès remporté par le Groupe, en ce qui concerne la sensibilisation du public à l'importance des questions Nord-Sud, est capital et qu'il renforcera le soutien d'une politique canadienne progressiste dans ce domaine. Les audiences ont permis un échange fructueux entre des Canadiens bien informés ayant des opinions et des perspectives différentes, et les rapports du Groupe ont stimulé la discussion dans les médias et le grand public. Ce débat — et le soutien qu'il engendre — est essentiel si le Canada doit conserver, vis-à-vis du dialogue Nord-Sud, un rôle de leadership semblable à celui envisagé par le Groupe.

Quant à la recommandation expresse du Groupe voulant que le Canada alloue 1 % à l'aide publique au développement (APD) pour promouvoir la sensibilisation et la participation des Canadiens aux affaires Nord-Sud, le gouvernement en reconnaît l'importance. Il entend accorder une plus grande priorité à la promotion, surtout par des organisations non gouvernementales (ONG), d'une meilleure sensibilisation du public canadien aux problèmes du monde en développement et il continuera à examiner d'autres méthodes ainsi que le niveau de financement requis pour mettre en place ces activités.

Le Groupe a présenté son rapport final au Parlement le 21 avril, 1981. En plus de recommandations sur des sujets précis, le rapport renferme un certain nombre de recommandations générales touchant la nécessité de coordonner la politique du gouvernement sur les questions Nord-Sud, ainsi que le rôle de chef de file qui incombe au gouvernement. Après étude de toutes les recommandations, le gouvernement est d'avis que celle sur le

leadership nécessaire du gouvernement, étant donné l'appui unanime qu'elle a reçu des membres du Groupe, aura probablement l'impact le plus durable. Le fait que le Groupe ait réclamé du Canada qu'il serve de "pont" en vue de réduire l'écart entre les pays développés et le tiers monde a encouragé le gouvernement à continuer de chercher activement à militer en faveur d'un dialogue constructif avec les pays en développement. Le gouvernement appuie l'approche contenue dans les propositions du Groupe, à savoir que le Canada devrait faire reposer sa politique relative aux questions Nord-Sud sur deux grands principes: l'intérêt commun qu'ont le Nord et le Sud à régler les problèmes économiques mondiaux, et le besoin humanitaire de concentrer l'attention et les ressources sur les peuples et les pays les plus démunis. Ces concepts continueront de motiver les programmes d'aide du Canada et d'orienter ses efforts en vue de trouver des compromis lors de rencontres internationales comme le dernier Sommet d'Ottawa, la réunion prochaine des chefs de gouvernement du Commonwealth, le Sommet Nord-Sud et les Négociations globales projetées.

Le gouvernement accepte également le point de vue du Groupe, selon lequel une coordination des plans d'action gouvernementaux est nécessaire pour parvenir à une politique Nord-Sud plus cohérente. Des mesures appropriées sont d'ailleurs actuellement prises pour améliorer le processus de prise de décision à cet effet. Ces pratiques seront revues périodiquement pour s'assurer que l'on tienne compte de la question Nord-Sud dans toutes les décisions gouvernementales pertinentes.

Les principales recommandations sont elles-mêmes une importante contribution à l'élaboration d'une politique canadienne en la matière. Elles ont été prises très au sérieux par le gouvernement et ont été étudiées avec soin en vue d'une réévaluation de la politique actuelle. On trouvera ci-dessous des réponses point par point aux grandes recommandations formulées par le Groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud.

## **A. L'ENDETTEMENT**

*1a. Que le Canada s'engage à porter, d'ici 1990, son budget d'APD à 0,7 % PNB par des augmentations annuelles progressives, de façon à porter notre niveau d'APD à 0,57 % d'ici 1985.*

Le gouvernement tient compte de cette recommandation dans une revue en cours sur la façon d'affecter 0,5 et 0,7 % du PNB à l'APD afin d'assurer une croissance homogène et une meilleure programmation des crédits d'aide.

*1b. Que le Canada incite les autres pays industrialisés et les pays exportateurs de pétrole à augmenter leurs efforts d'aide au développement.*

Le gouvernement entérine cette recommandation et a l'intention de poursuivre ses efforts pour encourager tous les donateurs à accroître leur aide aux pays en développement.

*2. Que le Canada envisage le recours à des méthodes comme celle qui consiste à subventionner les intérêts assujettis aux prêts que les pays exportateurs de pétrole consentiraient à l'avenir aux pays en développe-*

*ment les plus pauvres afin de dégager des capitaux plus considérables pour soutenir leur balance des paiements.*

Le gouvernement est disposé à envisager des façons de mettre en oeuvre des plans multilatéraux de recyclage en dehors du cadre des institutions existantes.

*3. Que le Canada se montre favorable à un changement progressif du taux d'endettement de la Banque mondiale sur les marchés financiers au prorata du capital fourni par les gouvernements membres.*

Le gouvernement considère l'accroissement du taux d'endettement comme une façon moins bonne d'accroître les prêts aux pays en développement, mais est disposé à poursuivre cette voie ainsi que d'autres options. L'option préférée serait un accroissement du capital appelable de la Banque mondiale.

*4. Que le Canada préconise une plus grande sensibilité du FMI en ce qui concerne les crises d'ajustement à long terme d'origine extérieure auxquelles font face beaucoup de pays en développement afin de les aider à maintenir leurs programmes de développement.*

Le gouvernement est d'avis que les mesures actuellement appliquées par le FMI, et qui ont été conçues pour répondre aux préoccupations exprimées dans la recommandation, indiquent que le Fonds est disposé à réagir de façon pragmatique à l'évolution de la situation économique internationale. Le Canada continuera d'encourager le FMI à évoluer d'une façon que répond aux besoins de ses membres et qui est conforme à son mandat.

*5. Que le Canada appuie l'étude des divers moyens permettant d'établir un lien plus étroit entre l'allocation d'avoires de réserve internationaux (droits de tirage spéciaux) et les besoins des pays en développement.*

Le gouvernement accepte que le FMI étudie davantage cette question.

*6. Que le Canada préconise que soit accordée une plus grande responsabilité au sein du FMI et de la Banque mondiale aux pays exportateurs de pétrole qui ont une balance de paiements excédentaire en leur attribuant, par exemple, des actions donnant droit de vote dans le cadre de nouvelles facilités en tenant compte de leurs contributions financières.*

Le gouvernement entérine la recommandation voulant que le Canada accepte que les pays à excédents pétroliers assument une plus grande responsabilité dans le financement et la gestion de la Banque mondiale et du FMI. Il continuera à encourager activement un rôle accru pour ces pays au sein de la filiale énergétique proposée.

## **B. AIDE AU DEVELOPPEMENT**

*1. Que le Canada réaffirme comme principal objectif de son programme d'aide au développement la nécessité de subvenir aux besoins fondamentaux des plus démunis dans les pays en développement.*

La satisfaction des besoins fondamentaux des plus démunis est et restera un élément central du programme d'aide du Canada. Cette insistance doit évidemment être conforme aux priorités de développement identifiées par les pays bénéficiaires eux-mêmes.

2. *Que le Programme canadien d'aide au développement s'intéresse bien davantage à l'éducation de base et au développement du potentiel des femmes dans les pays en développement.*

Le gouvernement accepte cette recommandation, qui reflète sa politique actuelle.

3. *Que le Canada concentre son aide au développement aux pays les plus pauvres et les plus gravement touchés par la récession économique mondiale.*

Le gouvernement accepte cette recommandation. L'aide canadienne est déjà concentrée en bonne part sur ces pays en développement. Plus de 70% de notre aide bilatérale vont aux pays les plus pauvres. Cette aide rejoint essentiellement tous les pays en développement qui sont les plus durement touchés par le renchérissement de l'énergie et la détérioration conséquentes des termes de l'échange. De plus, le gros de notre APD multilatérale est concentrée dans les pays les plus pauvres.

4. *Que le Canada cherche à réduire le nombre des pays auxquels s'adresse son programme d'aide tout en restant sensible aux facteurs humanitaires et en tenant compte des objectifs de politique étrangère. Que le gouvernement améliore la gestion sur place de ce programme.*

Le gouvernement appuie cette recommandation. La majorité des ressources bilatérales est déjà consacrée à un nombre limité de pays, et le gouvernement a l'intention de poursuivre cette politique de concentration et d'améliorer l'efficacité de l'administration de ses programmes d'aide en consacrant plus de ressources aux opérations sur le terrain.

5. *Que les décisions concernant l'achat des biens et services nécessaires aux projets d'aide soient prises conformément aux objectifs de l'aide au développement. S'il est certain qu'une partie importante de ces biens et services doit provenir du Canada, l'ACDI ne devrait pas pour autant être astreinte à un pourcentage fixe.*

Il semble qu'un assouplissement des règlements qui régissent l'aide liée présenterait certains avantages. On étudie actuellement cette possibilité, même s'il a été établi que les règlements existants n'entravent guère la sélection et l'exécution des projets de développement.

6. *Que l'importance relative de l'aide bilatérale et multilatérale soit déterminée en fonction des objectifs du programme d'aide en accordant la priorité aux besoins humains de base des plus démunis. Les programmes d'aide bilatérale et multilatérale doivent bénéficier de la croissance réelle du Programme d'assistance au développement.*

Le gouvernement entend permettre une croissance réelle de son aide tant bilatérale que multilatérale. Afin d'en faciliter la planification, le gouvernement est d'avis qu'il faut consacrer de 30 à 35 % des crédits à l'aide



multilatérale de façon à permettre à d'autres programmes (aide aux ONG et coopération industrielle) de s'accroître également.

7. *Que le gouvernement consacre une part accrue de l'aide publique au développement aux activités des organismes non gouvernementaux. Que la Direction générale des programmes bilatéraux de l'ACDI réserve une partie des fonds qu'elle entend consacrer à l'agriculture, à la santé et au développement rural à de petits projets qui seraient dirigés en son nom par des organismes non gouvernementaux canadiens.*

Le gouvernement accepte cette recommandation, et il tentera de donner une croissance réelle aux programmes touchant le secteur non gouvernemental, y compris l'utilisation d'institutions de ce secteur comme organismes d'exécution de projets bilatéraux.

8. *Que le gouvernement augmente les fonds accordés au CRDI.*

Le gouvernement entend continuer à appuyer le CRDI et à donner la priorité à l'accroissement de son financement.

9. *Que le gouvernement consacre une part plus importante de son budget d'APD à un fonds d'aide d'urgence.*

Le gouvernement accepte la recommandation, comme en témoignent les récentes décisions de doubler les crédits d'aide humanitaire et d'urgence en 1981-1982.

10. *Que le gouvernement autorise le report des crédits d'aide inutilisés d'une année financière à l'autre.*

Bien que la mise en annulation des crédits ne représente pas un obstacle majeur à la gestion du programme canadien d'aide, et qu'elle permette d'assurer une meilleure discipline au niveau des pratiques comptables du gouvernement, le gouvernement souhaiterait étudier la possibilité d'assouplir les dispositions relatives à la mise en annulation dans le cadre du système des enveloppes.

## **C. AIDE ALIMENTAIRE ET AGRICOLE**

1. *Que l'aide alimentaire fournie par le Canada ne constitue qu'une mesure transitoire visant à combler l'écart existant entre les besoins alimentaires d'un pays et sa production alimentaire. L'aide alimentaire doit faire partie d'un plan de production alimentaire détaillé et bien intégré prévoyant de réduire progressivement cette dépendance tout en augmentant d'autant l'aide à la production alimentaire.*

Le gouvernement accepte cette recommandation, laquelle reflète son actuelle politique.

2. *Que le Canada mette tout en oeuvre pour acheter la production excédentaire d'autres pays voisins qui sont également en développement.*

Le gouvernement accepte cette recommandation, qui reflète son actuelle politique. Il faut toutefois noter qu'un tel arrangement n'est possible que dans quelques rares situations.

3. *Que le Canada utilise davantage les mécanismes d'aide alimentaire multilatérale et coordonne ses programmes bilatéraux aussi étroitement que possible avec l'aide multilatérale.*

Le gouvernement accepte cette recommandation, qui reflète sa politique actuelle.

4. *Que le Canada accorde une contribution plus généreuse à la Convention relative à l'aide alimentaire.*

Un accroissement de l'aide alimentaire canadienne est actuellement à l'étude dans le contexte d'un accroissement prévu de l'ensemble des niveaux de l'aide.

5. *Que le Canada adopte une attitude positive lors des prochaines négociations concernant l'Accord international sur le blé.*

Le gouvernement appuie un Accord international sur le blé (AIB) permettant de mieux équilibrer les avantages offerts aux producteurs et aux consommateurs. Nous explorons la possibilité d'une nouvelle approche d'un AIB qui séparerait les aspects de sécurité alimentaire des considérations commerciales.

6. *Que le Canada garantisse un volume fixe de céréales aux pays en développement qui font face à de graves pénuries alimentaires.*

Une mise de côté de céréales pour les pays en développement ne se prête pas bien à la planification financière prospective étant donné la fluctuation des prix et le coût de gestion des stocks; toutefois, les dispositions spécialement destinées aux pays en développement et actuellement étudiées dans le contexte d'un nouvel AIB pourraient réellement aider si un nouvel accord pouvait être signé.

7. *Que le Canada accorde une plus grande priorité à la recherche agricole pour les pays en développement dans le but de renforcer la gestion de ces activités et d'améliorer la diffusion des résultats de la recherche.*

Le gouvernement accepte cette recommandation, qui reflète sa politique actuelle.

8. *Que le Canada augmente son aide aux programmes destinés aux petites exploitations rurales, tout en reconnaissant que certains pays en développement peuvent parfois préférer un aide au développement agricole qui se traduise par la création de grandes exploitations.*

Le gouvernement croit que l'aide au développement agricole devrait être adaptée aux besoins de chaque pays et être fondée sur les priorités du gouvernement bénéficiaire.

9. *Que le Canada contribue largement au Fonds international pour le développement agricole.*

Le gouvernement continuera d'appuyer fermement le FIDA, et poursuivra ses efforts pour obtenir une répartition plus équitable du fardeau entre la catégorie I (OCDE) et la catégorie II (OPEP). Des négociations sont en cours pour déterminer un niveau de financement approprié et un mode

de partage des contributions à la première reconstitution du FIDA. Le Canada est un membre actif du FIDA.

## **D. ENERGIE**

1. *Que le Canada appuie les efforts visant la création d'une nouvelle filiale de la Banque mondiale chargée des dossiers énergétiques. Le Canada devrait également verser des fonds à la nouvelle filiale.*

Le gouvernement continuera d'appuyer le concept d'une filiale énergétique et à faire tout en son pouvoir pour persuader les pays à excédents pétroliers et les pays industrialisés de ses avantages.

2. *Que le Canada encourage la mise en oeuvre de projets faisant usage de sources d'énergie renouvelables et disponibles sur place.*

Le gouvernement accepte cette recommandation, et continuera d'appuyer activement la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables d'une façon qui vise des résultats positifs et concrets. Les activités de projets de Petro-Canada International devraient être mises en oeuvre sous peu.

3. *Que le gouvernement accorde une plus grande priorité au reboisement dans le programme d'aide agricole canadienne.*

Le gouvernement accepte cette recommandation, et espère que la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables pourra fournir l'occasion de mettre en oeuvre des initiatives dans le domaine du reboisement et de l'utilisation du bois de feu.

4. *Que le Canada collabore étroitement avec d'autres pays industrialisés pour mettre au point et appliquer des mesures efficaces d'économie de l'énergie.*

La mise en application active du Programme énergétique national entraînera d'importantes économies énergétiques conformes à nos engagements internationaux.

## **E. COMMERCE**

1. *Que le gouvernement augmente le nombre de représentants du Service des délégués commerciaux dans les pays en développement qui présentent des marchés en expansion.*

Comme il l'a prouvé dans la Stratégie du Canada en matière d'exportations pour les années 80, le gouvernement reconnaît l'utilité d'améliorer notre capacité à saisir les possibilités d'exportation qui s'offrent dans les nouveaux pays industriels, notamment par le déploiement judicieux de délégués commerciaux dans des régions clés et, au besoin, par un accroissement des ressources du Service.

*2. Que le gouvernement accroisse son aide aux petites et moyennes entreprises du secteur privé pour les aider à établir des relations commerciales avec les pays en développement.*

Le gouvernement revoit en permanence les possibilités d'améliorer davantage les programmes existants et de créer de nouveaux services de développement des marchés, surtout lorsqu'ils peuvent favoriser les petites et moyennes entreprises qui recherchent des débouchés dans le tiers monde. Le financement des programmes pertinents a récemment été sensiblement haussé.

*3. Que l'on améliore l'évaluation et la coordination des politiques relatives à la pénétration des importations et que l'on confie cette responsabilité générale au ministère des Finances.*

Le gouvernement continuera d'accorder une haute priorité à l'amélioration de la coordination et de l'évaluation des politiques d'importation.

*4. Que le gouvernement revoie les restrictions qu'il a imposées à l'importation afin d'atténuer la discrimination qui s'exerce à l'encontre des nouveaux venus, en particulier des pays en développement les plus pauvres.*

Sauf pour les secteurs du textile, du vêtement et de la chaussure, aucun contingentement, aucune restriction volontaire et aucune mesure de sauvegarde ne protège actuellement les producteurs non agricoles canadiens des importations "loyales" de produits des pays en développement. Le gouvernement est en train de revoir sa politique d'importation de chaussures, de textiles et de vêtements et devrait faire sous peu une déclaration sur le sujet.

*5. Que le gouvernement lance immédiatement une enquête publique d'envergure sur les secteurs de l'industrie susceptibles de se trouver dans une situation concurrentielle désavantageuse à long terme par rapport aux pays en développement afin d'adopter des mesures d'ajustement efficaces.*

Le gouvernement connaît bien les difficultés que rencontrent les secteurs industriels canadiens les plus durement touchés par la concurrence des pays en développement. Il a déjà pris ou se propose de prendre des mesures pour améliorer la compétitivité de ces industries canadiennes dans l'actuel environnement commercial international. Des enquêtes publiques sur ces industries ont récemment été menées par la Commission du textile et du vêtement et par le Tribunal anti-dumping (sur la chaussure). Le gouvernement prendra des décisions sous peu. Lorsque ces décisions seront annoncées, il sera en mesure de faire connaître les facteurs qui ont mené aux positions adoptées.

*6. Que le Canada appuie le projet d'une "clause sociale" qui serait insérée dans le GATT et selon laquelle les pays signataires seraient dès lors tenus d'appliquer des normes de travail équitables.*

Le gouvernement a appuyé les initiatives internationales de l'OIT qui encouragent l'amélioration des conditions de travail dans les pays en développement. Toutefois, l'introduction dans le GATT d'une "clause sociale" assortie du droit d'imposer des sanctions commerciales pour son non-respect n'accomplirait vraisemblablement pas cet objectif.

*7. Que le Canada ratifie l'Accord relatif au Fonds commun et verse les contributions financières qui s'imposent.*

Les modalités de la recommandation sont en voie d'être appliquées.

*8. Que le tarif de préférence générale soit étendu à tous les produits manufacturés des pays les plus pauvres et que des critères de graduation soient établis de manière à reconnaître les pays qui n'ont plus besoin de traitement préférentiel.*

Le gouvernement prend cette recommandation en compte dans une revue qu'il mène actuellement sur les mesures qui pourraient être appliquées pour élargir l'accès du marché canadien aux produits des pays en développement. Les résultats de cette revue devraient être annoncés sous peu.

## Défaitisme et autosatisfaction

Devant une telle tâche, les pires dangers sont représentés par le défaitisme et par son contraire, l'autosatisfaction. Le défaitisme consiste à penser que l'impasse politique et morale, sinon économique et sociale, devant laquelle semble se trouver l'Europe occidentale et les pays d'Amérique du Nord qui est perçue dans sa profondeur terrifiante par une jeunesse mal employée — liée à la déculturation accélérée de l'Occidental moyen, sous l'effet des mass media, aboutit à une véritable stérilisation de la capacité créatrice de l'Occident. L'autosatisfaction, au contraire, peut faire état des immenses progrès matériels et sociaux, réalisés depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle par l'Occident, malgré deux guerres immensément destructrices, dont les grandes victimes ont d'ailleurs été l'Europe et l'Asie (beaucoup plus que les Amériques ou l'Afrique). L'autosatisfaction peut être socialiste ou capitaliste. Elle peut se fonder sur une vision trop optimiste de l'Homme en tant qu'agent de son propre progrès, ou encore de sociétés ou d'institutions toujours perfectibles, sinon incorruptibles. Défaitisme comme autosatisfaction, vus par l'Occident, sont essentiellement ethnocentriques jusqu'au terme *civilisation* qui, utilisé par l'Occident et dans ses rapports avec les mondes africains, asiatiques et amérindiens, se veut comme tel. L'Europe comme les États-Unis et le Canada, sont en train d'atteindre (et plus tôt qu'ils ne le croyaient) la limite économique et technologique qui s'imposera inévitablement à la politique de croissance indéfinie des consommations. Qu'il s'agisse de l'espace ou de l'énergie, éléments moteurs de tout dynamisme matériel, le plafond est déjà atteint en Europe occidentale; il le sera bientôt en Amérique du Nord et en Russie soviétique (malgré les immense ressources potentielles des zones arctiques). Dans ces conditions quels projets de sociétés le monde occidental peut-il formuler pour lui-même et les prochaines générations? Quel message peut-il donner aux mondes non occidentaux? A-t-il quelque chose à dire d'autre qu'une volonté désespérée de maintenir un niveau de vie et de consommation situés au-delà des capacités physiques et des ressources renouvelables et non renouvelables de son espace écologique? Ou, à défaut, d'entraîner par ses propres contradictions le reste du monde dans un holocauste suicidaire?

## Véritable collaboration de la science

La réponse doit être positive. Le Nord, s'il est détenteur des secrets de la mort universelle qui rendent possible la disparition de l'humanité tout entière, est aussi le maître et le dispensateur essentiel de la connaissance scientifique et de la capacité technologique. Son immense pouvoir est d'ailleurs constamment accru par la migration permanente des meilleurs cerveaux en provenance du Sud, qui se mettent finalement au service du système global dirigé par le Nord. Ce n'est pas de ressources inflationnistes ou de transfert de technologies ne répondant nullement aux besoins essentiels des milliards d'habitants des zones tropicales et

équatoriales qu'ont besoin les pays moins développés, mais d'une véritable collaboration sans réserve de la science et de la technologie occidentales à la solution des problèmes de production et de conservation des ressources essentielles à la survie et au progrès des masses actuellement sous-nourries, sous-éduquées, sous-logées et sans soins, et au non-emploi de millions de jeunes condamnés à la marginalisation sociale et à la dégradation spirituelle. L'Europe de l'Ouest et de l'Est, comme l'Amérique du Nord, en tant que détenteurs du pouvoir technologique, ont pour devoir de soumettre à un examen critique l'évolution de leur propre technologie, dans ses rapports avec l'expression culturelle, et essentiellement le respect de l'identité et de l'autonomie de la personne humaine. Il faut donner les vraies réponses à la demande pressante des pays en voie de développement, menacés de tomber, l'un après l'autre, dans le gouffre de la guerre civile et de la dictature, qui cherchent à survivre matériellement et spirituellement dans un monde où les options technologiques sont finalement orientées par la volonté de puissance. L'idéal démocratique doit animer les solutions proposées par les sociétés héritières de la grande espérance démocratique du XIX<sup>ème</sup> siècle. Si nous sommes d'accord avec Ortega y Gasset que «les normes européennes dont les siècles ont démontré l'efficacité et la fertilité, ne sont pas les meilleures, mais que pour le moment elles sont sans doute définitives (à l'échelle globale) tant qu'il n'en existe pas d'autres, il est maintenant indispensable pour les dépasser d'en enfanter d'autres». L'Europe et l'Amérique ne peuvent enfanter seules ces nouvelles valeurs. Elle doivent participer de manière dynamique au pluralisme culturel à l'échelle des continents dans une volonté de paix planétaire. Il ne s'agit pas par une démarche éclectique de réaménager la conception du monde occidental à partir de ses éléments composants, mais bien de la modifier et de la transformer en s'intégrant à des éléments d'origine culturelle différentes et même antagonistes. Le système scientifico-technologique doit s'articuler avec les différents systèmes culturels, européens mais asiatiques, africains et américains. Le Japon et l'Inde à cet égard montrent la voie, et d'autres encore. Il faut les y accompagner en toute humilité et en toute espérance.

A défaut de cette réintégration qui ne peut être réalisée qu'à partir de ce que Roger Garaudy appelle avec bonheur «un dialogue permanent de civilisation», les instruments de puissance et de contrôle, qui ont été élaborés par l'Europe et l'Amérique, seront inévitablement retournés contre elle et contre l'idéal démocratique. Tel est le vrai sens du dialogue Nord-Sud et de son échec éventuel.

### **Elaboration d'un langage commun**

Nous devons oeuvrer à la solution de cet immense problème par un mélange d'humilité, de pragmatisme et d'optimisme. Considéré du point de vue de la macro-politique et de la macro-économique, le dialogue Nord-Sud semble être engagé dans une impasse. Par contre, tous ceux qui

oeuvrent à la base, au niveau des organismes responsables et des populations engagées, dans la tâche austère mais exaltante de leur propre progrès, savent qu'il y a dans la réalité un dialogue permanent. Ils savent qu'il s'agit d'une tâche toujours recommencée, mais dont on peut mesurer, à l'échelle des régions et des continents, les résultats positifs. J'ai eu l'honneur, moi-même, d'être associé en Afrique, et particulièrement dans le Sahel, au grand travail de promotion scientifique, entreprise sous l'égide du Centre de Recherches pour le Développement International. Dans un esprit nouveau, de caractère réellement international, en mobilisant, dans les conditions les plus efficaces possibles, les talents locaux et le pouvoir d'imagination créatrice, en développant les systèmes les plus modernes d'information, le CRDI contribue puissamment à ouvrir des voies nouvelles. A un monde sans précédent il faut des solutions sans précédent. C'est de la multiplicité des contacts féconds, dans l'élaboration d'un langage commun, où s'échangeront sans difficulté les messages technologiques et culturels réciproques, que se construiront les vrais rapports Nord-Sud, et non pas dans une confrontation au sommet, où les forces de progrès et de compréhension mutuelles s'effacent nécessairement devant les impératifs d'une géopolitique dominée par les facteurs de puissance.

---

## **Un nouveau pas vers l'intégration régionale en Amérique Latine?**

par Gordon Mace

Le 12 août 1980, les pays membres de l'Association Latino-Américaine de Libre Commerce (ALALC) signaient un nouveau traité d'intégration donnant naissance à l'Association Latino-Américaine d'Intégration (ALADI). Ce geste, de l'avis des protagonistes, doit relancer le mouvement d'intégration en Amérique Latine. Qu'en est-il au juste?

Les pays membres de l'Association Latino-Américaine de Libre Commerce avaient mis sur pied, en 1960, un processus d'intégration que l'on avait voulu axé principalement sur la libéralisation des échanges. Ceci allait dans le sens de la conception intégrationniste développée par les pays Cône Sud, en particulier le Brésil et l'Argentine appuyés peu après par le Mexique. Cette formule différente de celle esquissée par la Commission Économique pour l'Amérique Latine, avait amené un certain accroissement du commerce régional par rapport au commerce global de

---

*M. Gordon Mace est professeur de science politique à l'Université Laval. Il est l'auteur d'un ouvrage publié récemment sur le Groupe andin.*



la région avec l'extérieur. Cependant, cet accroissement du commerce avait surtout profité aux trois grands pays de la région, c'est-à-dire le Brésil, le Mexique et l'Argentine, créant par le fait même une situation qui allait entraîner des difficultés quant à l'évolution positive du processus d'intégration.

La principale difficulté tenait au fait que la priorité accordée aux mécanismes de libéralisation des échanges régionaux avait comme effet majeur d'accroître l'écart existant entre les niveaux de développement économique des pays membres. La situation ainsi créée reproduisait, à l'échelle régionale, l'état de choses résultant du libre commerce sur le plan international. C'est-à-dire que les pays possédant une base économique et industrielle plus diversifiée sont mieux à même de tirer profit de la libéralisation des échanges et, par conséquent, d'accroître leur domination du marché. C'est ce qui se produisait dans le cas du Brésil, du Mexique et de l'Argentine au niveau régional et ceci au détriment des autres pays membres qui, de ce fait, voyaient s'ajouter à leur dépendance à l'égard des pays développés une autre dépendance face, cette fois, aux trois Grands de l'Amérique latine.

Généralement, on essaie de corriger une telle situation par l'adoption de mécanismes de compensation financière ou, ce qui va plus en profondeur, par l'adoption de mécanismes de redistribution industrielle. L'objectif consiste alors à tenter d'instaurer une distribution, la plus équitable possible, des bénéfices résultant du processus d'intégration de manière à permettre une sorte de rattrapage économique des pays moins développés par rapport à ceux qui le sont plus.

Or, le Traité de Montevideo, traité constitutif de l'ALALC, ne prévoyait que des mesures limitées de traitement préférentiel en faveur des pays moins développés de la région et ne contenait aucune mesure spécifique en faveur des pays à niveau de développement économique intermédiaire. Le traité proposait, bien sûr, un mécanisme de complémentarité industrielle par le biais duquel certaines industries, appartenant à différents pays membres, pouvaient établir une concertation industrielle étroite et tenter de s'assurer une position privilégiée à l'intérieur du marché pour ce type de production. Cependant, ce mécanisme ne permit en rien une redistribution industrielle au niveau de la région parce que les pays moins développés n'avaient pas les ressources suffisantes pour tirer profit des accords de complémentarité qui, de ce fait, profitèrent encore surtout aux trois Grands.

Par conséquent, l'ALALC était un échec du point de vue de la distribution équitable des bénéfices de l'intégration à cause, principalement, de la faiblesse des mécanismes adoptés à cette fin et à cause aussi de la faiblesse des institutions communautaires de même que

de l'absence de volonté politique des principaux gouvernements des pays membres de favoriser le processus d'intégration.

A ceci s'ajoutait le fait que les élites régionales avaient, dès le départ, envisagé une stratégie de développement économique régionale à teneur extérieurement réduite. La stratégie adoptée visait une croissance économique de type capitaliste, où l'entreprise privée jouait le rôle de moteur de l'économie et où l'augmentation des échanges constituait le pré-requis au développement économique. Il s'ensuivit une absence complète de mesures de contrôle du capital étranger avec le résultat que les principaux bénéficiaires du processus d'intégration furent, justement, les filiales d'entreprises étrangères. Donc, la stratégie adoptée visait la mise en place d'un modèle de développement économique qui non seulement ne remettait pas en cause la dépendance des économies de la région face aux pays du Centre mais qui, au contraire, risquait de renforcer cette dépendance en créant un espace commercial et économique privilégié, dominé par le capital étranger.

Mais ce n'était pas là la cause principale des récriminations que l'on entendait dès, 1963-1964, de la part des gouvernements des pays moins développés de l'ALALC. Ceux-ci critiquaient surtout ce qu'ils percevaient comme étant une mauvaise distribution des bénéfices à l'intérieur du processus d'intégration et ceci au profit des pays plus développés de la région. Cette situation, alliée à l'insuffisance des mécanismes régionaux, ne leur permettait pas, croyaient-ils, de réaliser le rattrapage économique qu'au départ ils avaient cru possible.

### **Les efforts de restructuration**

Une telle impression était le plus vivement ressentie par les gouvernements des pays à niveau de développement économique intermédiaire dont le principal porte-parole était le gouvernement chilien. C'est en effet sous l'impulsion de ce gouvernement, entre autres, que fut créée une Commission spéciale chargée d'identifier les principaux obstacles au progrès de l'ALALC ainsi que de proposer des solutions pour éliminer ces obstacles.

Cette Commission fit rapport à la fin de 1964, suggérant des recommandations à caractère extrêmement général. Ce qui ne fut pas de nature à plaire aux gouvernements qui s'estimaient lésés par le fonctionnement du processus d'intégration. C'est pourquoi le nouveau président du Chili, Eduardo Frei, rendit publique une lettre qu'il avait fait parvenir à quatre économistes latino-américains de renom dont Raoul Prebisch, le nouveau secrétaire-général de la CNUCED. Dans cette lettre, Frei rappelait les griefs qu'entretenaient les pays à niveau de développement économique intermédiaire face à l'ALALC. Ces griefs

portaient sur les progrès trop peu rapides obtenus dans le cadre du processus d'intégration, sur le caractère défectueux des institutions communautaires de même que sur la mauvaise répartition des bénéfices générés par l'intégration principalement dans le domaine de l'industrialisation. La lettre se terminait par un appel aux destinataires à formuler des solutions susceptibles de mettre fin à la stagnation du processus d'intégration.

Les solutions proposés par ceux qu'on appela, par la suite, les quatre «Sages» sont contenues dans un rapport présenté à la fin du printemps de 1965. Le document réaffirmait certains principes de base de l'intégration régionale et proposait des aménagements dans le domaine de la politique commerciale sur le plan des investissements régionaux et dans le domaine de la politique monétaire et fiscale.

Sans manifester une opposition formelle, le Brésil, le Mexique et l'Argentine adoptèrent un comportement qui équivalait finalement à un refus de mettre en application les recommandations formulées. Il s'ensuivit une période de flottement à laquelle n'ont pas réussi à mettre fin ni la Déclaration des Présidents des Amériques, adoptée en 1967, ni la réunion de Caracas qui eut lieu au cours de l'année 1969.

Cette dernière réunion aboutit à l'adoption du Protocole de Caracas qui consacrait, ni plus ni moins, l'échec de l'ALALC. En effet, en plus de restreindre le rythme de réduction de la protection douanière à l'intérieur de la région, le Protocole reportait de 1973 à 1980 la date limite pour l'établissement d'une zone de libre-échange au niveau de l'Amérique latine.

L'impression d'échec résultant de la rencontre de Caracas ne fut en rien amoindrie par les négociations de Buenos Aires et de Quito de 1974. La Déclaration de Buenos Aires, adoptée à ce moment-là par les gouvernements des pays membres, ne faisait que reprendre des vœux pieux auxquels l'expérience passée avait montré qu'il ne fallait pas accorder une trop grande importance.

### **L'Association Latino-Américaine d'Intégration**

Les choses en seraient peut-être restées là n'eut été de l'échéance que s'étaient imposés les gouvernements des pays membres lors de la réunion de Caracas de 1969. Le Protocole adopté à ce moment prévoyait en effet la mise sur pied, pour 1980, d'une zone de libre-échange pour l'ensemble de l'Amérique latine. Puisque, d'une part, on ne pensait pas pouvoir respecter l'échéance fixée mais que, d'autre part, il fallait faire quelque chose, les pays membres adoptèrent, en 1978, la résolution 370 prévoyant une intense période de négociation au cours de l'année 1980 afin d'en arriver à une restructuration complète de l'ALALC.

C'est de cette période de négociation qu'est issue l'ALADI. Le traité-cadre, donnant naissance au nouvel organisme régional, stipule que l'objectif recherché à long terme consiste en la mise sur pied, de façon graduelle, d'un marché commun pour l'ensemble de l'Amérique latine. Pour y arriver, l'ALADI doit remplir les fonctions de base suivantes: promotion et régulation du commerce régional, complémentarité économique et, enfin, développement d'actions de coopération économique susceptibles d'aider à l'élargissement des marchés.

Un élément intéressant du nouveau traité, eu égard aux critiques passées formulées par des pays moins développés de l'ALALC, tient au fait qu'on reconnaît maintenant trois catégories de pays membres au sein de l'ALADI: les pays plus développés (Brésil, Mexique, Argentine), les pays à niveau de développement intermédiaire (Chili, Colombie, Pérou, Uruguay, Venezuela) et les pays de moindre développement économique relatif (Bolivie, Équateur, Paraguay). Les pays de la troisième catégorie recevront, dans le cadre du processus d'intégration, un traitement préférentiel tandis que des mesures spéciales d'appui seront aussi accordées aux pays de la seconde catégorie.

Pour réaliser l'intégration et assurer, aux yeux des gouvernements des pays membres, l'indispensable développement économique, deux grands mécanismes ont été retenus. Le premier concerne l'établissement d'une marge de préférence régionale qui vise à établir un accès privilégié au marché régional pour les produits fabriqués dans la région par rapport à ceux provenant de l'extérieur. Ceci implique donc la mise en place éventuelle d'une zone de libre-échange renforcée par l'établissement d'un tarif extérieur commun.

Les accords de coopération constituent le deuxième grand type mécanisme retenu par les gouvernements des pays membres de l'ALADI. Le traité constitutif prévoit en effet que les États signataires pourront conclure de tels accords dans les domaines de l'agriculture et de la promotion des exportations ainsi que dans tout autre domaine économique ou dans des secteurs reliés tels le tourisme, la science et la technologie, la protection du milieu, etc. Ces accords pourront être de nature partielle, c'est-à-dire groupant quelques pays participants seulement, ou de portée régionale. Dans ce dernier cas, tous les pays membres doivent participer à l'accord en question. Des règles, plus ou moins précises, sont prévues afin d'assurer le déroulement efficace des accords de l'une et de l'autre catégorie. Ainsi, tous ces accords éventuels doivent avoir une durée d'au moins une année, contenir des clauses favorisant le rapprochement des pays impliqués sur la base d'une distribution équitable des bénéfices et prévoir un traitement préférentiel pour les pays de moindre développement économique relatif.

En plus de ces deux mécanisme fondamentaux, le traité de Montevideo de 1980 prévoit des mesures de coopération avec d'autres pays du Tiers monde ainsi qu'avec d'autres processus d'intégration tant en Amérique latine qu'en Afrique ou en Asie. L'idée sous-jacente ici est que l'ALADI doit se prêter à tout effort de coopération horizontale, donc entre pays du Tiers monde, qui va dans le sens de la mise sur pied d'un nouvel ordre économique international.

Enfin, le nouveau processus d'intégration s'appuie sur une panoplie institutionnelle qui, à première vue, semble plus développée que ne l'était celle de l'ALALC. L'organe suprême de l'ALADI est le Conseil des Ministres des Relations Extérieures qui est chargé de prendre les grandes décisions touchant l'évolution du processus d'intégration. Le Conseil se réunit à la demande du Comité et adopte ses décisions aux deux tiers des membres présents sauf en ce qui concerne les décisions importantes (précisées à l'article 43 du Traité) qui, elles, exigent un vote des deux tiers des membres présents sans qu'il y ait de vote négatif exprimé.

Le Conseil est appuyé dans son travail par une Conférence d'Evaluation et de Convergence qui groupe les représentants de chacun des pays membres et qui, entre autres tâches, évalue périodiquement le fonctionnement du processus d'intégration. Enfin, the fonctionnement régulier de l'ALADI est assuré par un Secrétariat et par le Comité, organes permanents de l'Association, qui ont pour tâche de mener des études, de formuler des recommandations et de veiller au bon fonctionnement du schème d'intégration.

Cela étant, l'ALADI atteste-t-elle d'un approfondissement de mouvement d'intégration en Amérique latine et d'une volonté politique ferme d'apporter, enfin, des solutions aux problèmes qui ont entravé et nuï au développement de l'ALALC ou, au contraire, s'agit-il d'un exercice pour donner le change, du replâtrage d'un édifice qui demeure toujours chancelant?

### **Perspective de l'ALADI**

Le jugement que l'on porte jusqu'ici sur le traité de Montevideo de 1980 ainsi que sur les perspectives d'avenir de l'ALADI est fonction de la nature des intervenants qui se sont exprimés sur le sujet.

Les représentants des gouvernements des pays membres de même que certains organismes régionaux tel l'Institut pour l'Intégration de l'Amérique latine, filiale de la Banque Interaméricaine de Développement, font preuve d'une optimisme modéré. On note surtout le caractère réaliste du nouveau traité qui respecte, dit-on, la réalité d'une Amérique latine formée de pays à niveaux de développement économique variés et composée de gouvernements possédant des stratégies de

développement hétérogènes. De ce point de vue, l'idée de faire du traité de 1980 une sorte d'accord-cadre est jugée valable puisqu'elle fournit aux pays membres une marge de manoeuvre leur permettant de conclure des ententes adaptées aux besoins de chacune des sous-régions.

Par contre, l'opinion de certains observateurs chevronnés de l'intégration latino-américaine se révèle beaucoup plus nuancée. C'est ainsi par exemple que Miguel S. Wionczek, une autorité en la matière, remarque, fort justement, que le nouveau traité fait peu de cas des caractéristiques de base qu'un groupe d'experts avait, en septembre 1979, jugées nécessaires pour le succès d'un processus d'intégration. Entre autres exigences fondamentales on mentionnait alors les suivantes: adoption de normes précises pour assurer la réciprocité des bénéfices, établissement d'une politique régionale d'investissements étrangers et des transferts de technologie, adoption de programmes spéciaux d'expansion industrielle dans les pays de moindre développement économique relatif, établissement d'une système institutionnel capable de prendre des initiatives, adoption de politiques agricoles pouvant mener à l'autosuffisance alimentaire et, enfin, approfondissement de l'aspect financier de l'intégration économique. Pour Wionczek, manifestement, l'ALADI ne respecte pas ces exigences fondamentales ce qui, en conséquence, est de mauvais augure pour le succès d'une entreprise de ce genre.

Ce que l'on peut dire face à ces deux courants d'opinions c'est que le jugement porté par des auteurs comme Wionczek paraît certainement plus conforme à la réalité de l'ALADI que l'optimisme manifesté par les courants officiels. Car la mise en parallèle des traités de 1980 et de 1960 montre qu'il s'agit en fait d'une dilution du processus d'intégration régional en Amérique latine.

En effet, et dans un premier temps, l'ALADI maintient l'idée de l'établissement d'une union douanière mais elle ne retient aucune des échéances que l'on avait jugé nécessaire de fixer auparavant. Ce qui signifie, dans les faits, que cette union douanière sera beaucoup plus difficile à réaliser que ce n'était le cas antérieurement. Qui plus est, même si, malgré tout, on parvenait à mettre sur pied une telle union douanière, il est évident que celle-ci avantagerait surtout les pays les plus développés de la région.

Ceci est d'autant plus vrai que tout l'aspect industrialisation et développement régional non seulement n'est pas maintenu dans le cadre de l'ALADI mais, au contraire, est fortement atténué. C'est ainsi qu'en l'absence de toute incitation à conclure des accords de coopération sur une base régionale et en l'absence aussi de précisions concernant la façon d'arriver à la convergence et à la multilatéralisation progressive des accords partiels, il y a tout lieu de croire que les pays membres s'en

tiendront à la conclusion d'accords soit bilatéraux, soit trilatéraux. Et les grands gagnants à ce jeu seront encore les pays possédant la base économique et industrielle la plus diversifiée, c'est-à-dire le Brésil, le Mexique et l'Argentine. Ceci, avec le résultat que le processus d'intégration ne pourra éviter l'accroissement de l'écart existant entre les niveaux de développement économique des pays membres. Ainsi, on sera revenu au point de départ et l'ALADI n'aura en rien résolu les problèmes qui avaient amené la stagnation de l'ALALC.

Par conséquent, l'on peut facilement écrire que l'ALADI constitue une nette victoire, du point de vue du cheminement de l'intégration, pour les trois grandes puissances régionales de l'Amérique latine. Elles continueront en effet à profiter du marché régional pour l'écoulement de leurs produits sans avoir, pour autant, à supporter une partie des coûts qu'aurait entraîné l'adoption de mécanismes régionaux axés vers le soutien à l'industrialisation des pays moins développés de la région.

Mais il y a plus. Car l'ALADI c'est aussi la victoire d'une certaine conception de l'intégration. Cette conception, c'est celle d'un mouvement d'intégration dont les axes de développement sont esquissés et mis en application par un ensemble d'élites locales, liées entre elles, et qui cherchent par ce biais à réaliser un processus de modernisation dont la finalité consiste à leur permettre de maintenir leur position privilégiée au sein de chacune des formations sociales latino-américaines. Ce projet de modernisation recherche très souvent l'appui du capital étranger allié ou non au capital local. Il n'est donc pas surprenant de remarquer, dans le cadre de l'ALADI, une absence totale de tout contrôle de la présence étrangère à l'intérieur de la région.

Enfin, l'on ne peut pas ne pas souligner qu'une telle conception de l'intégration va à l'encontre de tout projet véritable de développement autocentré. Le résultat objectif d'une entreprise comme celle de l'ALADI ne peut être autre que l'établissement, au sein du système mondial, d'un espace économique privilégié dominé par les filiales d'entreprises étrangères. Et tout ceci se faisant, naturellement, au détriment du mieux être de la majorité de la population de l'Amérique latine.



# Le Canada et l'Asie de l'Est: la nécessité d'une impulsion nouvelle

par Gérard Hervouet

Dans la politique étrangère du Canada, comme dans ses relations internationales, l'Asie de l'Est n'a jamais occupé une place conforme à son importance réelle. La vocation traditionnellement atlantique du Canada s'explique aisément. A chaque fois, en outre, que le Canada s'impliqua dans cette partie du monde, que l'on appelait autrefois l'Extrême-Orient, il le fit un peu malgré lui et ses politiques furent plus déterminées par des conjonctures particulières que par des actions volontaires.

Avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral de M. Trudeau en 1968, puis avec l'énoncé en 1972 de la politique dite de «troisième option», des objectifs et des actions précises rendirent moins floue la vision du monde situé au delà de la Colombie-Britannique. Le début des années 1970 fut ainsi caractérisé par un dynamisme canadien dans la région que l'établissement des relations diplomatiques avec la Chine illustra, par exemple, avec éclat.

Vers la fin de la décennie, l'élan initial s'affaiblit et la politique canadienne en Asie parut marquer le pas ou chercher son second souffle. Trop hâtivement peut-être, on fit le procès de la «troisième option» et l'évolution du commerce canadien avec les partenaires asiatiques fut parfois considérée comme n'ayant pas satisfait aux attentes initiales ou aux illusions premières.

La non-réévaluation des objectifs régionaux canadiens malgré la tentative de l'éphémère gouvernement conservateur — tout comme les changements intervenus en Asie de l'Est, expliquent les apparents dilemmes d'une politique canadienne qui hésite en Asie comme ailleurs entre une stratégie régionale et une stratégie bilatérale.

Tout en étant conscient de la modestie des capacités de la politique étrangère canadienne et de son insistance traditionnelle à se définir comme puissance moyenne «sans région», il est possible toutefois d'estimer que le Canada pourrait faire désormais plus dans cette partie du monde. Deux raisons importantes justifient cette conviction. La première tient à la nécessité de tirer profit maintenant, ou dans un futur très proche,

---

*M. Gérard Hervouet est professeur agrégé au Département de science politique à l'Université Laval. Il vient de publier, aux Éditions Nouvelle Optique, à Montréal, un ouvrage intitulé: Le Canada Face à l'Asie de l'Est. 1968-1980.*



des politiques suivies depuis 1968; la seconde, à la nécessité de s'adapter mais aussi d'anticiper les conditions nouvelles qui prévalent désormais en Asie de l'Est.

### **S'appuyer sur les acquis**

A partir de 1968, en effet, beaucoup fut accompli. Des intérêts canadiens en Asie furent identifiés, des objectifs furent formulés et de nombreux gestes posés. En aucune façon on ne saurait conclure de ce constat que tout fut positif. Ce qu'il importe bien plutôt de souligner c'est que le gouvernement d'Ottawa ne disposait pas dans la région, à cette époque, des structures et des réseaux nécessaires à la mise en place des politiques énoncées. Certes, le Canada avait été présent au Japon dès 1928, puis en Chine jusqu'en 1949; il avait participé à la guerre de Corée, au Plan Colombo, aux Commissions internationales de contrôle et de surveillance en Indochine et il disposait encore des liens du Commonwealth avec certains pays asiatiques. Tout ceci cependant n'était pas suffisant pour donner au gouvernement d'Ottawa une assise véritable sur laquelle bâtir une diplomatie conforme aux impératifs d'une région qui avait considérablement évolué.

En peu de temps, il fallut ainsi ouvrir des canaux diplomatiques, établir des ambassades, mettre en place ou consolider des réseaux commerciaux, tout en s'impliquant dans une politique étrangère canadienne; il n'est pas nécessaire ici d'en rappeler la portée. Avec le Japon les rapports étaient exclusivement d'ordre commercial; il convenait d'élargir à toute la gamme des relations entre deux sociétés les possibilités d'une coopération authentique. En 1973, par exemple, une ambassade fut ouverte en Corée du Sud; en 1974 le Canada mit fin à sa longue et frustrante expérience dans les Commissions internationales de contrôle en Indochine et, en 1977, un dialogue s'établit pour la première fois avec l'Association des Etats de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Ces quelques faits mentionnés au hasard témoignent du niveau à partir duquel il convenait de mettre en place des projets plus ambitieux. Au delà des gestes, des voyages innombrables effectués par des ministres canadiens ou leurs homologues asiatiques, une difficulté plus fondamentale s'opposait encore aux meilleures volontés. Cette difficulté, le premier ministre Trudeau, lors d'un voyage au Japon en 1976, la résumait ainsi: «Le principal obstacle qui sépare aujourd'hui le Canada et le Japon réside beaucoup moins dans l'immensité du Pacifique-Nord que dans l'indifférence. Tant qu'ils ne comprendront pas les avantages d'une meilleure coopération, nos deux pays ne pourront pas tirer pleinement parti de leur propre potentiel. Tant qu'ils n'auront pas parfaitement pris conscience de la rapidité de l'évolution et de la nécessité de prendre des décisions et de faire preuve d'imagination, ils compromettront à l'heure de vérité leurs chances mutuelles de bénéfices. Les Canadiens et les Japonais

se connaissent de longue date mais jusqu'à présent il y aura eu entre eux plus de curiosité polie que d'intérêt éclairé.» Ces propos du premier ministre pouvaient aisément être pertinents pour tous les autres partenaires du Canada en Asie de l'Est.

Parallèlement aux initiatives diplomatiques, les missions commerciales se succédèrent et rien ne fut ménagé pour accroître le volume des exportations ou des investissements canadiens dans la région. En 1972, le Japon devint le deuxième partenaire commercial du Canada. Avec tous les autres pays on enregistra des résultats, parfois non spectaculaires, mais toujours significatifs de la croissance des échanges commerciaux, des investissements et de l'aide.

Une analyse des échanges commerciaux avec l'Asie de l'Est ne pourrait certes pas démontrer que le Canada parvint alors à ébranler sa dépendance à l'endroit des Etats-Unis. Le constat d'échec en ce sens est aisé; il est toutefois prématuré et peut-être non pertinent.

De nombreux jalons ont été posés et de nombreuses initiatives canadiennes se sont heurtées à une passivité des partenaires visés. Cette indifférence, qui s'expliquait pour plusieurs d'entre eux, entre autres choses, par une conjoncture particulièrement difficile — instabilité, politique en Chine et guerre au Vietnam par exemple — rejoignit un certain désenchantement canadien motivé lui-même par divers problèmes internes.

### **S'adapter aux conditions nouvelles**

Est-il non pertinent d'affirmer que le projet canadien en Asie de l'Est fut trop volontariste? En d'autres termes, n'a-t-on pas cru parfois qu'il était possible d'atteindre des objectifs, commerciaux surtout, en dépit d'une conjoncture défavorable? Les réponses à ces questions ne peuvent être simples, mais le cas de la Chine pourrait démontrer que les attentes canadiennes furent parfois disproportionnées par rapport aux possibilités chinoises.

Depuis quatre ou cinq ans la situation a considérablement évolué en Asie de l'Est. Si la région demeure potentiellement une zone d'instabilité importante dans le système international, d'autres parties du monde se prêtent davantage à une analyse des menaces immédiates.

Sans prétendre être exhaustif, on peut énumérer quelques facteurs qui concourent à aménager une stabilité régionale accrue. En tout premier lieu, il faut souligner les conséquences paradoxales des conflits entre la Chine, le Vietnam et l'URSS qui, plutôt que d'aggraver les risques régionaux, contribuent à neutraliser leurs propensions à vouloir exercer une trop grande influence en Asie de l'Est.

Notons ensuite une présence économique accrue du Japon dans la région. Cette présence se manifeste non seulement auprès de la Chine, son principal partenaire régional, mais également auprès des Etats de l'ASEAN, de Taiwan et de la Corée du Sud. Sur le plan de la sécurité, le Japon est encouragé par les Etats-Unis à s'impliquer davantage dans cette zone, et par un étrange paradoxe conjoncturel, cette politique reçoit l'approbation de la Chine.

Quant aux cinq Etats de l'ASEAN, mobilisés par la crainte au lendemain de la chute de Saigon en 1975, puis par l'entrée des troupes vietnamiennes au Kampuchea en 1978, ils se retrouvent actuellement courtisés à la fois par les Etats communistes de la région — on se rappellera le voyage du premier ministre vietnamien Pham Van Dong dans certains pays de l'ASEAN en septembre 1978 — et appuyés par les Etats-Unis, le Japon, l'Australie, la Communauté Economique Européenne et le Canada.

Ce qui frappe enfin tous les observateurs de la région, en plus bien sûr de l'ouverture de la Chine sur le monde extérieur, c'est l'extraordinaire croissance économique de certains Etats de ce sous-continent. Ainsi, en 1978, le taux de croissance du PNB de la Corée du Sud fut de 13 p.cent, celui de Taïwan de 12 p.cent, Hong Kong de 8.3 p.cent, Singapour 8.1 p.cent, la Thaïlande 8 p.cent, la Malaysia 7.2 p.cent et l'Indonésie 7 p.cent. La crise énergétique des années 73 et 74 semble avoir aucunement ralenti cette croissance.

On peut également noter, par exemple, que depuis 1978 le commerce américain avec l'Asie de l'Est — US\$ 76,597.1 millions — est supérieur au commerce avec l'Europe de l'Ouest — US\$ 76,420.88 millions. Le Canada n'est certes pas encore parvenu à ce stade; il se trouve toutefois en bonne position pour ne pas être absent de l'expansion rapide des économies asiatiques. Face à cette conjoncture nouvelle, le temps est maintenant plus qu'autrefois propice aux initiatives concrètes.

### **S'impliquer avec moins d'ambiguïté**

Les données nouvelles, tant sur le plan de la configuration du rapport de forces, que sur celui de l'interdépendance accrue des économies de la région avec celles des pays industrialisés ont fait éclore des propositions originales pour structurer cet ensemble régional. Parmi ces propositions, celle d'une «Communauté du Pacifique», dont l'idée fut énoncée dès 1967 au Japon par le ministre des affaires étrangères, à l'époque M. Miki, paraît avoir de nouveaux adeptes. Une étude en ce sens a été soumise en 1979 au sous-comité du Congrès américain pour les Affaires de l'Asie de l'Est et du Pacifique. La vocation du groupement — où participeraient les Etats-Unis, le Japon, les pays de l'ASEAN, la Corée du Sud et le Canada aux côtés d'autres Etats encore de la région — serait économique et

consisterait à aménager le commerce, l'aide au développement, les investissements, les ressources énergétiques et les rapports commerciaux avec les pays communistes de la région.

Le Canada, par son ministre des Affaires extérieures a déjà pris position à ce propos puisque M. Mark MacGuigan déclarait au mois d'octobre 1980: «Le Canada compte être présent à toutes les étapes du développement de ce concept. Nous restons prudents face à l'adhésion et à l'organisation de la future Communauté du Pacifique ainsi qu'aux éventuelles responsabilités économiques et autres de cette dernière».

Dans le même discours il était aussi intéressant de noter que M. MacGuigan déclarait que: «Sur le plan politique global, par exemple, nous devrions tenter de définir des approches, qui en plus de satisfaire aux objectifs canadiens, respectent la diversité et l'unicité de nos voisins de Pacifique, s'harmonisent davantage avec leurs objectifs et leurs inspirations et contribuent à une conscientisation communautaire dans la région». Au mois de juillet 1980, le ministre soulignait également que le Canada n'abordait pas le Pacifique des années 80 comme une nation commerçante recherchant uniquement de nouveaux débouchés.

Toutes ces déclarations semblaient traduire un réexamen des options canadiennes en Asie de l'Est; chacun des propos paraissait vouloir signifier l'amorce d'une approche plus régionale, moins mercantile et plus en mesure de tenir compte de «la conscientisation communautaire de la région». Tous ces propos traduisaient aussi beaucoup de prudence et le souci de n'être plus impliqué contre son gré dans cette région du monde.

Depuis le début de l'année 1981, il semble que l'on soit revenu à une approche plus classique, définitivement plus orientée vers les intérêts nationaux du Canada que vers ceux de ses partenaires. Les discours récents soulignent les vertus de l'approche bilatérale et cette «politique de bilatéralisation plus concentrée» n'hésite pas à identifier ses cibles privilégiées pour les années 80.

Il est peut-être possible de croire qu'un régionalisme plus soutenu n'exclut pas nécessairement la poursuite simultanée de liens bilatéraux privilégiés. En Asie de l'Est, le Canada tente *de facto* cette politique depuis quelques années. Tout en appuyant l'ASEAN, le gouvernement d'Ottawa a ainsi désigné depuis longtemps l'Indonésie comme pays cible. Le taux de croissance annuel moyen depuis 1969 de l'ensemble du commerce canadien avec ce pays s'est d'ailleurs situé à 37,19 p.cent. Ce chiffre record est encore dépassé par son équivalent pour la Corée du Sud avec 37,73 p.cent.

Sera-t-il possible de mener à long terme une politique qui identifie des partenaires privilégiés sans revenir à des objectifs qui tendent à minimiser les aspects non spécifiquement économiques de la politique étrangère canadienne? Sera-t-il dès lors possible de promouvoir avec ces pays une

diplomatie culturelle qui, pour paraphraser le titre d'un discours du sous-secrétaire d'Etat, ne soit pas seulement «une question d'intérêt personnel»? Sera-t-il aussi possible pour le Canada d'identifier comme prioritaires dans sa politiques étrangère des Etats dont les gouvernements ne déploient pas un zèle particulier dans la promotion des droits de la personne?

Les réponses à ces questions appartiennent aux politiciens. Mais, d'ores et déjà, l'on peut se demander si les politiques coordonnant les divers aspects de la diplomatie canadienne à l'endroit de regroupements d'Etat plutôt que d'Etats particuliers, ne permettraient pas de mieux concilier par exemple, aide et commerce, culture et immigration, ou politique et sécurité.

---

## L'arme nucléaire et la stratégie soviétique en Europe

par André Dirlik

Dans certains cercles aujourd'hui on évoque la possibilité que l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (l'OTAN) doive affronter les forces du Pacte de Varsovie en 1983. On associe l'intervention armée de Moscou en Afghanistan plus à celle de l'Espagne des années trente qu'à celle du Vietnam des années soixante. On estime que, depuis dix ans, leurs forces armées jouissent d'une supériorité certaine sur celles de l'Occident. Le Kremlin considère aussi qu'une guerre entre les États socialistes et le monde capitaliste est inévitable. Il a donc intérêt dans l'immédiat à prendre l'initiative de déclencher les hostilités pour profiter de l'avantage qu'il détient. Il peut, en ce moment en Afghanistan, éprouver la qualité de ses armes et de ses hommes.

Du côté occidental, succomberait-on à l'idée populaire que la guerre est cyclique et qu'il n'y en a pas eu une d'envergure mondiale depuis 1945? On soupçonne peut-être à raison l'URSS d'avoir des visées expansionnistes. En plus de se poser comme le défenseur des intérêts et des droits de la classe ouvrière, cet État ne possède-t-il pas aussi les attributs d'une grande puissance? Du côté soviétique, ce même déterminisme historique s'inscrit directement dans leur philosophie de l'histoire, et la pensée stratégique soviétique contemporaine repose, tout comme l'avaient été celles d'Engels, de Lénine, de Trotsky et de Staline,

---

*M. Dirlik est professeur de relations internationales au Collège militaire royal de Saint-Jean.*

sur les contradictions des relations de forces. Le déterminisme historique, quel qu'en soit son origine, est dangereux pour la paix mondiale. Il entrave l'analyse en truquant les hypothèses et en empêchant l'évolution qui se ferait en fonction de réalités changeantes. Il fige surtout la pensée puisqu'il lui nie le libre choix et l'alternative.

Mais revenons en février 1945. Lors de la Conférence de Yalta, les alliés occidentaux de l'URSS avaient conféré à celle-ci le droit à la superpuissance. Ce droit devint une réalité en 1949 quand les Soviétiques accédèrent aux secrets de l'arme nucléaire. La victoire communiste en Chine, cette même année, posera aux Occidentaux le problème de la menace du totalitarisme de gauche. En Corée, en 1950, les États-Unis tâcheront de contenir la marée communiste dans une guerre qu'on voudra encore conventionnelle tandis que, sur le plan global, Washington s'embarquera dans un processus de dissuasion nucléaire contre toute attaque communiste sur l'Europe occidentale.

### **Pensée stratégique soviétique**

Entretiens, des sources en russe et de provenance soviétique, que la *United States Air Force* déclassifiait récemment et rendait publique, font à présent le portrait d'une pensée stratégique soviétique qui est supérieure à son équivalent occidental. Le temps de la dissuasion nucléaire serait-il dépassé et la guerre nucléaire peut-elle être gagnée ou perdue? Les Soviétiques pensent que oui. Résumons ce qu'on dit de la stratégie militaire soviétique en Europe. (Douglass Jr., *Joseph Soviet Military Strategy in Europe*, New York, Pergamon Press, 1980).

La contribution majeure des armes nucléaires à la pensée stratégique est d'avoir comprimé le facteur temps. Si nous nous rappelons que les guerres étaient auparavant gagnées par l'accumulation de succès tactiques, la victoire est à présent déterminée par la modification rapide, voire instantanée, de la corrélation des forces en présence. La manoeuvre est donc réalisée à présent non plus par le seul moyen de troupes ou de puissance de feu mais par la force de frappe nucléaire. Les Soviétiques ont, en effet, choisi d'incorporer leur armement nucléaire et/ou chimique à leur arsenal d'armes conventionnelles. Ceci contraste encore avec la pensée stratégique occidentale. Au combat, ils viseraient à briser les concentrations de troupes et de matériel ennemis à l'aide de cette arme plus efficace. Ils altéreraient ainsi les concepts existants d'opération.

La seule façon d'obtenir les lauriers de la guerre n'est-elle pas encore et toujours d'acquérir l'art d'utiliser ses forces? Les Soviétiques démontrent, selon Douglass, qu'ils veulent apprendre à faire la guerre conventionnelle à partir d'une position de guerre nucléaire. La contribution au combat de l'arme nucléaire et/ou chimique offrirait à celui

qui l'utilisera le premier et le mieux un avantage indéniable au sol. Elle paralyserait en même temps la capacité de l'autre à agir. L'attaque, pour être efficace, impliquerait des unités isolées sans la concentration habituelle nécessaire. Là où la division et le corps d'armée représenteraient l'unité d'hier, le régiment deviendrait l'unité de combat de demain. La ligne de feu, aussi, serait pénétrée de part et d'autre étant donné que l'arme nucléaire plutôt que l'unité de combat aura été à présent utilisée pour asséner des coups à l'ennemi. Le but tactique n'étant plus alors pour les unités de combat d'engager l'ennemi mais d'atteindre les objectifs d'ordre stratégique placés à l'arrière de la ligne de feu, le harcèlement par l'artillerie et l'aviation de troupes ennemies devient secondaire. Le rôle premier des unités de combat soviétiques, au sol et dans les airs, est d'atteindre et de détruire rapidement rampes de lancement de missiles, dépôts, systèmes de commandement et de défense ennemis.

### Guerre conventionnelle d'abord

En fait, les Soviétiques ont conçu la possibilité qu'une guerre avec l'OTAN débute de façon conventionnelle, qu'elle se transforme ensuite en guerre nucléaire pour finalement redevenir conventionnelle. Ils ont aussi envisagé l'utilisation d'explosions nucléaires pour brouiller les communications et les défenses électroniques occidentales et pour rendre les percées aériennes, blindées ou hélicoptères faciles. Douglass et Hoerber, par ailleurs, (*Soviet Strategy for Nuclear War*, Hoover International Studies, Stanford, 1979) soulignent l'attention que l'URSS porte à la défense civile et à la protection, voire la décentralisation de l'infrastructure économique. Dans le camp ennemi, l'organisation de cinquièmes colonnes veillerait en même temps à paralyser son effort de guerre le moment venu. Accompagnant les forces soviétiques, aussi, des unités de décontamination ainsi que des cadres d'administrateurs des territoires occupés auraient la tâche de préparer le retour à la normalité au fur et à mesure de l'avance des armées amies. Le sérieux avec lequel les Soviétiques nous paraissent avoir considéré la prochaine guerre ne contraste-t-il pas avec nos propres réflexions sur le sujet et nos propres inactions?

La stratégie militaire soviétique en Europe se devra d'être précise, rapide et flexible. Elle pose donc pour les forces armées soviétiques des problèmes d'ordre technique et humain. Sur le plan technique et dans un milieu aussi dynamique que celui dont on parle, les mathématiques du processus de prise de décision, théorie de décision, recherche opérationnelle et cybernétique, régiraient l'information et le contrôle en terme du facteur décisif «temps». Douglass souligne que le haut

commandement soviétique porte une attention particulière à ces questions. Les Soviétiques jouissent d'une longue expérience de centralisation qui invaliderait peut-être l'expérience occidentale suggérant que les notions même de concept et de plan uniques mènent souvent à inflexibilité dans la pensée et dans l'action. Et pourtant la question de savoir si l'ordinateur peut servir l'homme ou si, au contraire, c'est le combattant qui deviendra l'esclave des programmes, demeure entière. Les Soviétiques tâchent d'y pallier, selon Chris Donnelly («The Soviet Soldier: Behaviour, Performance, Effectiveness» dans *Soviet Military Power and Performance*) par l'acculturation des cadres à leur pensée stratégique même. L'effectivnost, c'est-à-dire l'initiative, prescrirait son comportement au jeune lieutenant advenant des failles causées durant le combat dans la chaîne de commandement. Serait-ce que la nature même des opérations en Afghanistan mette finalement cette initiative à l'épreuve indiquant ainsi au haut commandement soviétique si oui ou non ses forces seront prêtes à poursuivre l'inévitable guerre en Europe. Car c'est bien de l'Europe que l'on parlerait en 1983. Contre la Chine ou contre les États-Unis, les Soviétiques — qui ont bien saisi la pensée de Mackinder — pratiqueraient la dissuasion nucléaire.

En Occident, certains jugent aujourd'hui que ce genre de guerre ne peut être «géré» sans que l'apocalypse ne s'en suive. L'OTAN a, pour sa part, commencé à vouloir sérieusement contrer les Soviétiques par une stratégie propre à la situation. Les dernières manoeuvres en Norvège et en Allemagne fédérale indiquent aussi que les unités affectées au commandement de SHAPE à Bruxelles s'entraînent en vue de répondre à une guerre nucléaire ou chimique. Une attaque soviétique sur l'Europe demeure, malgré tout, possible et risquerait d'être décisive pour l'Union soviétique si deux conditions étaient remplies: la première concerne l'effet de surprise totale et la seconde tient à la volonté des États-Unis d'épauler à tout prix l'Europe. Les stratagèmes et la déception soviétiques sont comme tirées de la pensée de Churchill ou d'Hitler. Nous gagnerions, en Amérique, à imiter les Européens et à relire ces pages avec l'URSS présente à l'esprit.

Il est à remarquer qu'à chaque niveau de son évolution, la pensée stratégique incorpore les leçons tirées de la guerre qui a précédé. L'histoire militaire suggère que ces leçons ne serviront pas entièrement à la bonne conduite de la guerre suivante. Les innovations techniques modifient constamment la réalité et forcent une redéfinition de ce qu'on appelle couramment le théâtre des opérations. Les leçons du passé demeurent pourtant essentielles, ou bien parce qu'elles contribuent à l'expérience ou qu'elles assistent à notre perception chez l'ennemi d'un comportement conditionné par l'expérience passée. Ce conditionnement, qui limite l'intelligence, est généralement le résultat direct d'expériences traumatisantes récentes. L'URSS a été marquée par ses rapports avec le III<sup>e</sup> Reich. Tirera-t-elle des leçons de ces rapports ou, au contraire, l'imitera-t-elle? L'histoire nous le dira.



## Problèmes de L'OTAN

En ce qui concerne l'Alliance atlantique, celle-ci est constamment menacée par la politique étrangère soviétique, en Europe même, au Moyen-Orient, en mer Rouge et dans le golfe Persique. La poursuite d'une *Ostpolitik* en Allemagne place le gouvernement de Bonn en faveur d'une détente toujours plus prononcée avec les pays membres du Pacte de Varsovie au prix de divergences avec ses alliés. Au Moyen-Orient, en mer Rouge et dans le golfe Persique, la politique étrangère soviétique a aussi réussi à augmenter les tensions entre Européens et Américains. En effet, tout indique que — depuis l'embargo pétrolier arabe de 1973 — les intérêts de l'Europe des Neuf ne concordent plus exactement avec les objectifs des États-Unis dans ces régions. La Communauté Européenne avait perçu l'embargo comme ayant visé à ralentir la croissance économique de l'Europe. Cette croissance menace toujours les États-Unis. La puissance de plus en plus évidente de l'Europe pose aussi à l'URSS et à ses alliés de COMECON de graves défis économiques, politiques et idéologiques, la récente crise polonaise illustrant bien ce fait. A court terme, pourtant, le développement de l'Europe a favorisé l'URSS puisqu'il a contribué à la promotion du gaullisme chez tous les Européens. Ce gaullisme s'exprime en terme d'armes conventionnelles par le développement de *Léopards* et de *Tornados* qui concurrencent déjà en Europe mais aussi auprès d'acheteurs saoudiens et autres l'armement de conception et de fabrication américaines.

Les États-Unis réagissent au gaullisme en voulant forcer leurs perceptions internationales sur l'Europe. A l'OTAN ont est d'accord pour déplorer ces tendances. Les divergences d'intérêts ne cessent pourtant de s'approfondir entre les deux partenaires occidentaux. Les Américains seraient-ils à un moment donné hésitants à réagir en Europe à toute attaque soviétique qui risquerait de les impliquer dans une guerre mondiale? La production d'une bombe à neutrons française semble bien vouloir le faire croire. Reste alors à savoir si les capacités européennes de dissuasion nucléaire réussiront à temps à convaincre les dirigeants soviétiques que leur pensée stratégique valait bien l'exercice mental mais ne pourrait en aucune façon atteindre les objectifs limités qu'ils se sont proposés au départ. Reste aussi à savoir si les États-Unis ne se laisseraient pas tenter par l'illusion d'une guerre qui affaiblirait, en Europe, Européens et Soviétiques.



DOCS

CA1 EA 156 FRE

printemps 1981

Perspectives internationales. --

43205151